L'HÔTEL

DE

L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

(27, rue Saint-Guillaume)

PAR

EDMOND CLERAY

Extrait des *Annales des Sciences Politiques* du 15 janvier 1909.

Rel GR 8° 068 (06)

PARIS, 6e

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1909

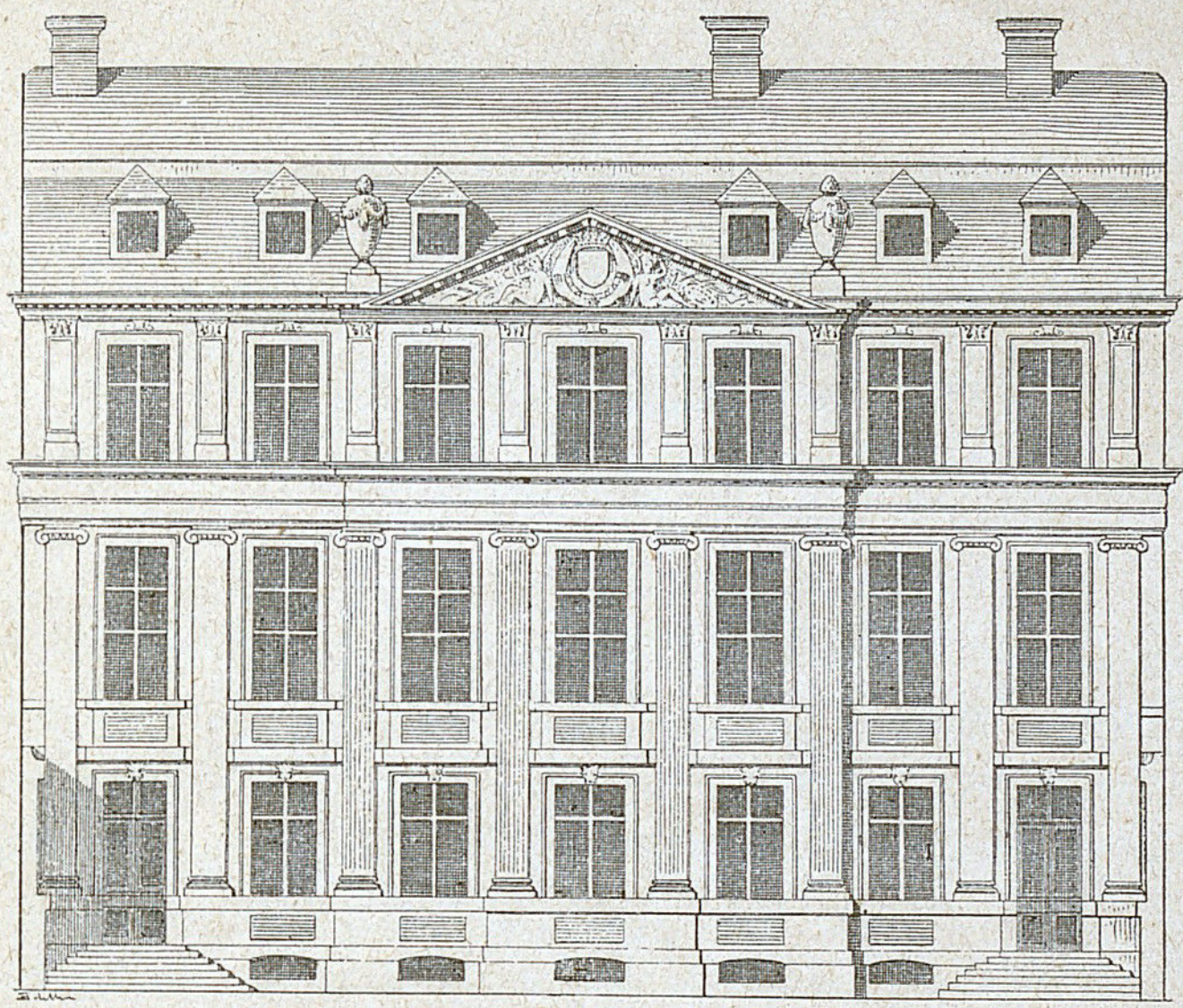

Hôtel du duc de Mortemart, gouverneur de Paris.

Façade du côté du jardin, d'après les dessins du Sr Marot.

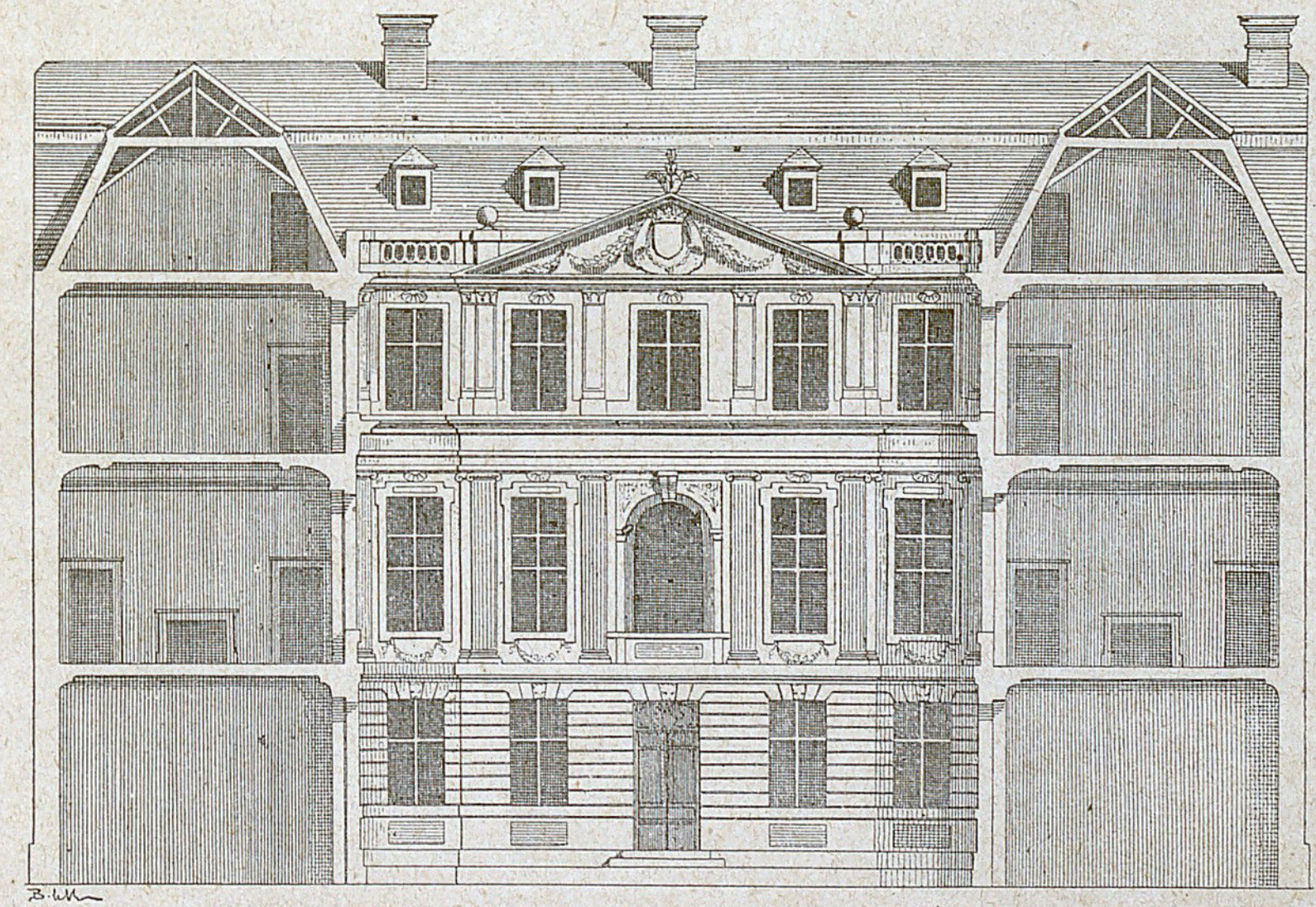

Hôtel du duc de Mortemart.

Façade du côté de la cour.

L'architecture françoise, par J. Marot, publiée à Paris chez Ch. Ant. Jourbert, libraire, rue Dauphine, A l'image de Notre-Dame, 1751 (Bibliothèque de la Ville de Paris, cote 1777 f°).

L'HÔTEL DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME[1]

C'est une émotion toujours nouvelle pour les Parisiens épris de leur ville, de s'attacher au plan de la Lutèce primitive. Au milieu des marais et des bois, la Cité — petit îlot perdu — prend vraiment sa signification puissante de métropole : c'est la graine qui bientôt germera. A mesure que le merveilleux épanouissement s'accomplit, on aime à fixer peu à peu dans ces solitudes la ligne dont la rue familière suivra plus tard le cours, le point où s'élèvera la maison devenue nôtre, à *situer* en un mot sur les vieux plans les quartiers qui nous sont chers. Il en est un qui, dès les premiers siècles, s'impose et s'étend autour de l'Abbaye colossale dont il prendra le nom : Saint-Germain-des-Prés. Par elle et pour elle naît le premier petit chemin qui deviendra la rue Saint-Guillaume.

*
* *

Les gavroches de Paris ont consacré dès longtemps la plaisanterie, devenue banale, de donner obligeamment comme adresse au passant égaré un numéro inexistant : nous signalons à leur verve la rue Saint-Guillaume. On ne peut, au sortir de l'École des Sciences politiques, en remonter les numéros plus loin que le 11 ou le 14 : à ce niveau, elle s'arrête brusquement, bifurque, et le fureteur parisien est réduit à chercher, entre la rue du Pré-aux-Clers qui conduit à celle de l'Université et la rue Perronet qui conduit à celle des Saints-Pères, les premiers numéros du vieux chemin de l'Abbaye.

Son origine explique cette bizarrerie. C'est vers le XIVe siècle qu'il

1. L'École, inaugurée rue Taranne en 1871, dut émigrer 15, rue des Saints-Pères en 1877, par suite des expropriations du boulevard Saint-Germain. Son installation rue Saint-Guillaume date de 1882.

prend naissance et trois points, à cette époque, déterminent sa direction : une maladrerie dite d'abord *Saint-Thomas* puis *Saint-Germain*, établie à peu près à l'Abbaye aux Bois ou au square du Bon Marché; un moulin à vent dit *du Pré-aux-Clers*, encore indiqué par le plan de Quesnel, en 1609, juché sur une butte, entre le boulevard Saint-Germain et la rue Perronet — et enfin la Chapelle Saint-Pierre, dite par altération Saint-Père, dont l'Alliance française, succédant à l'Académie de Médecine, occupe à peu près la place. Ces trois points déterminent une ligne brisée suivant deux directions : de la Maladrerie à la Butte au Moulin, c'est-à-dire la *rue de la Chaise* et la *rue Saint-Guillaume* réunies; de la Butte au Moulin à la Chapelle Saint-Père, c'est-à-dire la *rue Perronet*. En 1529, les trois rues actuelles forment une seule voie qui porte alternativement le nom du *Chemin qui va de la Malladrerye à Sainct-Père* ou *chemin qui va des Moulins à Vent à la Malladrerye* ou *de la Malladrerye au Moulin à Vent du Pré-aux-Clers*.

Ce chemin a d'abord été celui de la voirie, alors que le Pré ou plutôt les Prés-aux-Clers marquaient la limite du Bourg Saint-Germain : on y dépose les boues, les immondices. Le dépôt est devenu monticule, puis *butte* et quand le bourg s'est agrandi, quand la voirie a été reculée, on s'est servi de la butte pour y dresser un moulin : la même affectation s'est produite au coin de la rue Richelieu et des Boulevards et près de l'avenue de l'Opéra, dans la partie méridionale de la rue *des Moulins*, dont le nom évoque encore ce passé. Même formation artificielle pour la Butte des Gravois, près du boulevard Bonne-Nouvelle.

Au Bourg Saint-Germain, la transformation est accomplie dès 1540; c'est la date approximative du plan de la Tapisserie qui note, fièrement campé, le moulin aux larges ailes[1]. L'emplacement exact en paraît déterminé par le quadrilatère des voies Perronet, Saint-Père, Saint-Germain, Saint-Guillaume. Le plan de 1609, de Fr. Quesnel, établit le moulin du côté pair de la rue Saint-Guillaume, vers les numéros 14 ou 16, et la pente qui s'accentue par la rue du Pré-aux-Clers y fixe le point culminant. Les Prés-aux-Clers s'étendent en contre-bas de la butte.

1. De la Tynna signale des « moulins » aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

Pour la Chapelle Sainct-Père, où aboutit le chemin, son vrai nom nous paraît avoir été *Sainct-Pierre*, dont le culte était fort honoré à l'Abbaye Saint-Germain. Elle ouvre sur la voie qui descend à la Seine et qui gardera son nom. Il est probable qu'elle a été la première paroisse des vassaux de Saint-Germain; la petite chapelle aurait ainsi précédé Saint-Sulpice. De fait, elle conserve, jusqu'à sa destruction, une sorte de suprématie sur la nouvelle église. Un cimetière y est annexé, qui forme le coin septentrional de la rue Taranne, c'est-à-dire de la rue des Saints-Pères et du boulevard Saint-Germain, là où verdoie aujourd'hui, à l'ombre de quelques vieux arbres de l'ancienne Académie de Médecine, le jardin de l'Alliance française. Le cimetière des lépreux, ceux-là mêmes qui achevaient leur vie à la Maladrerie (on n'en sortait que mort), avait longtemps occupé l'autre coin de la rue Taranne (angle de la rue Saint-Benoist et du boulevard Saint-Germain). Lorsqu'il fut supprimé, on enterra les lépreux au cimetière Saint-Pierre et quand la léproserie, dans les embellissements du quartier, disparut elle-même, le cimetière fut affecté aux huguenots. Ils y enterrèrent leurs morts dans le mystère de la nuit jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes.

Ainsi le passant qui, à la fin du XVIe siècle, va de la Malladrerye (Square du Bon Marché ou Abbaye aux Bois) à la chapelle Sainct-Père prend la voie que figure aujourd'hui la rue de la Chaise[1], coupée par le chemin de Grenelle; il suit ce chemin pendant quelques mètres[2], laissant sur la gauche un cul-de-sac, avec poterne donnant sur la campagne, que l'on peut placer à hauteur du boulevard Raspail. Une grande ferme s'élève, dès la fin du XVIe siècle, au cours du chemin de Grenelle et de la future rue Saint-Guillaume; le passant en longe le mur, face à l'enclos où s'élèvera le 27, et arrive, entre champs, au pied de la Butte au Moulin, qu'il contourne pour aboutir à peu près en face de la petite chapelle et de l'ancienne Académie.

Dans le courant du XVIIe siècle, une transformation va s'accomplir

1. La rue de la Chaise porta longtemps le nom de *rue des Teigneux*, à raison de l'Hôpital des Enfants teigneux qui faisait suite aux Petites Maisons.

2. On remarque à cet endroit un débit de vins avec la mention « fondé en 1700 ». Un nommé Desbordes s'y établit en effet en 1734, mais il paraît que la place est bonne car dès 1681, un cabaretier, Pierre Carteron, y vendait à boire.

avec le développement des constructions nouvelles dans le bourg Saint-Germain. Transformation aristocratique : la noblesse jusqu'alors groupée autour des maisons royales commence d'y faire bâtir. Des maisons de retraite, de charité s'installent au bon air de la hauteur : Carmes déchaussés, Filles du Saint-Sacrement, Filles du Sang précieux, Couvent du Chasse-Midy; les Cordeliers, sur le chemin de Grenelle; l'Abbaye aux Bois va s'installer rue de *Sèvres* et, en face, les Prémontrés. On s'efforce d'assainir le quartier. Il y a bien encore un hôpital des Teigneux, sur le chemin de la Malladrerye (vers le 18 ou le 20 rue de la Chaise) mais la *Malladrerye* elle-même a disparu avec ses lépreux; et aussi la *Grange aux malades de Naples* où les syphilitiques devaient se retirer sous peine de la hart. Elle est remplacée en 1595 par une maison à l'enseigne de « la Croix Rouge » : la place actuelle lui doit son nom. La *Malladrerye*, supprimée par arrêt du Parlement en 1544, est remplacée par les *Petites Maisons*, petites loges et « eschoppes de neuf ou douze pieds en carrés » pour loger et nourrir les pauvres mendiants. Elles deviendront en 1801 les *Petits Ménages*, transférés plus tard à Issy.

A côté des maisons hospitalières ou pieuses, des maisons privées s'élèvent, et dans cette transformation du bourg Saint-Germain l'influence de l'Abbaye est prédominante : les abbés multiplient les « baux à bâtir » et même les donations de terres, de garennes, de vignes pour construire et entourer de jardins. D'abord habité par les vassaux de l'Abbaye, des agriculteurs, le bourg a vu s'élever au XIVe siècle des habitations de plaisance comme celles des Navarre, du Cardinal d'Ostie, du duc de Bourbon, du seigneur de Garancière. Au XVe siècle apparaît l'hôtel de Taranne ou Tarennes, échevin, entre les rues du Dragon et de l'Égoût. Au XVIe, la mode adopte le quartier : une princesse du sang, la duchesse de Savoie, de grands seigneurs comme les ducs de Montpensier et de Luxembourg, des hommes illustres comme Clément Marot, Ambroise Paré, y font bâtir leur hôtel et plus tard, vers la Seine, les Liancourt, les Créquy, les Bouillon. De la hauteur, le palais abbatial construit par le vieux ligueur Charles de Bourbon, cardinal-abbé, domine. Il succède au petit temple d'Isis, qui jadis s'y éleva, et du haut des fenêtres dont le plein-cintre atteste encore aujourd'hui la pure origine romane, la

vue s'étend jusqu'à la rivière de Seine sur les prés et les vignes chers à l'Empereur Julien.

A ce quartier, des voies plus larges, plus nombreuses sont nécessaires. L'une des plus anciennes, la rue Taranne[1] s'arrête rue Saint-Père (des Saints-Pères) et sa prolongation est tout indiquée. La rue Taranne va du Carrefour Saint-Benoist (place Saint-Germain-des-Prés) à la rue Saint-Père, longeant sur la droite la courtille[2] de

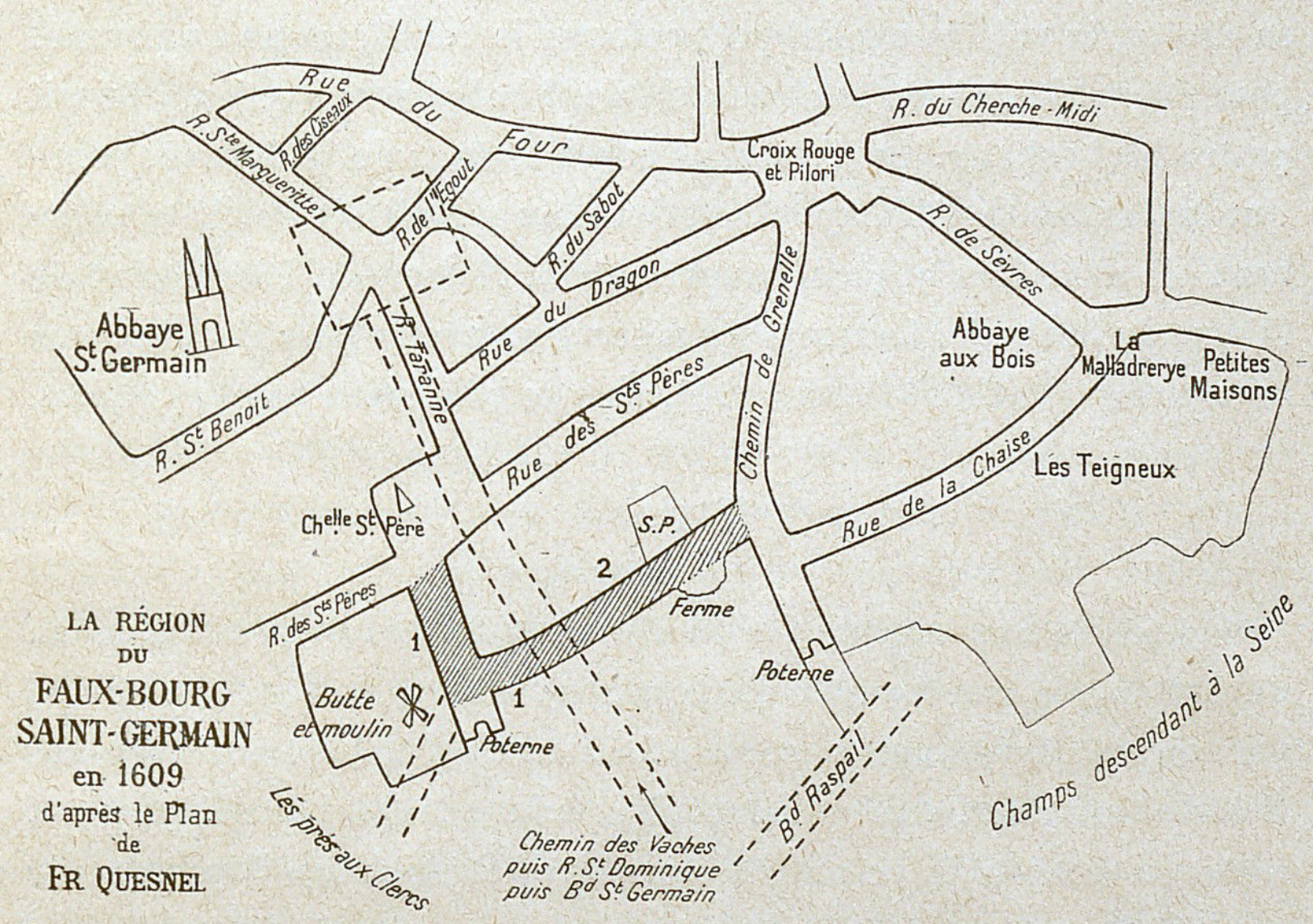

LA RÉGION DU FAUX-BOURG SAINT-GERMAIN en 1609 d'après le Plan de FR. QUESNEL

Le tracé en pointillé indique : la place Saint-Germain-des-Prés (ancien carrefour Saint-Benoît), le Bd Saint-Germain coupant le vieux chemin de la Malladrerye, l'amorce du Bd Raspail, la rue du Pré-aux-Clercs. *Rue Saint-Guillaume* : Chemin de la Malladrerye à la Chapelle Saint-Père; puis deux tronçons par suite de l'ouverture du futur Bd Saint-Germain; 1. Rue de la Butte, puis Saint-Guillaume (formera la rue Perronet et les premiers numéros de la rue Saint-Guillaume); 2. Rue du Plessis, puis des Rosiers, puis Saint-Guillaume, le nom porté par les premiers numéros s'étendant à la rue entière.

l'Abbaye, puis l'enclos de la chapelle Saint-Père (186, boulevard Saint-Germain). La courtille et l'enclos couvrent d'ailleurs la chaussée actuelle du boulevard et la rue Taranne est exactement représentée par la contrevoie, du 149 au 175. La rue Taranne s'arrête au niveau de la rue Saint-Père et sa prolongation vers la Seine vient sectionner la future rue Saint-Guillaume : le vieux chemin de la Malladrerye allait précédemment d'une seule ligne, brisée il est

1. Elle se nomma d'abord Forestière, à raison des bois où elle avait été tracée. Son nom est rappelé par une plaque au 175, boulevard Saint-Germain. Le marquis de Saint-Simon, Diderot, d'Holbach ont demeuré rue Taranne.
2. Jardin planté de vignes.

vrai *mais continue*, depuis le chemin de Grenelle jusqu'à la rue Saint-Père. La prolongation de la rue Taranne en fait désormais deux tronçons : l'un d'abord désigné comme *rue de la Butte*, comprend la rue Perronet et les premiers numéros de la rue Saint-Guillaume [1]; l'autre, qui va du boulevard à la rue de Grenelle, prend le nom de rue *du Plessis* [2], puis *des Roziers* ou *Neuve-des-Roziers*. Laissant la rue des Roziers sur sa gauche et la rue de la Butte sur sa droite, la voie nouvelle qui prolonge la rue Taranne emprunte, pour gagner la rivière, le *chemin dit des Vaches*, parce qu'on y faisait paître les bestiaux. On l'appelait aussi chemin de la Justice, parce que la Justice de l'Abbaye Saint-Germain y était située. Il traverse les Prés-aux-Clers et passe auprès de la Maison du Pavanier et de l'Orme de Grenelle. Le temps lui réserve un avenir plus glorieux sous les noms de rue Saint-Dominique [3], puis de boulevard Saint-Germain.

*
* *

Déjà un enclos marquait le 27 de la rue Saint-Guillaume à la fin du XVIe siècle. Le terrain, en bordure de la voie, dépendait d'une maison en façade sur la rue des Saints-Pères et c'est à ce titre que Claude Lescudier, « fille d'honorable femme Magdeleine Dupuy » et de « feu honorable homme Messire Jean Lescudier » l'apporta par contrat de mariage à Jean de Mesmes.

Cela se passait le 7 février 1587 « un samedy » et c'est de Jean Lescudier « luy vivant procureur en la Cour du Parlement » que l'École des Sciences Politiques tient ses premiers droits. Mme Lescudier mère donne par le même contrat « une maison où pend pour enseigne « *le Hâvre de grâce*... ayant issue rue de Bussy », ne se réservant au total qu'une rente de 166 écus.

Les Mesmes sont originaires de Gascogne, de même souche que

1. Le nom de « Saint-Guillaume » figure dès le XVIe siècle pour cette partie de la rue. Il vient d'une enseigne, comme cela s'est produit aux environs pour les rues du Dragon, de la Chaise, des Ciseaux, du Cœur-Volant (rue des Quatre-Vents).

2. Celui d'un de ses habitants notables — comme il est advenu à la rue Perronet.

3. A la demande des Jacobins, établis rue Jacob actuelle. Les bâtiments de l'ancien couvent sont occupés par le comité d'Artillerie. Le nom de leur patron, Saint-Dominique, est donné en 1643.

les trois Jean de Mesmes dont l'un est premier président de Normandie sous François Ier, l'autre ambassadeur à Venise sous Louis XIV, le troisième premier président de Paris pendant la Régence. Jean-Pierre de Mesmes, petit-fils de Lescudier, hérite du domaine en 1633. A cette époque, il y a dans l'enclos une petite maison. Elle est modeste, mais joliment située. N'oublions pas que nous sommes rue des Roziers et cela répond alors à une réalité. D'autres rues, à Montmartre et dans le Marais, portent encore le même nom et témoignent d'un Paris où les maisons laissaient un peu de place aux roses.

Sous cette réserve fleurie, la maison est modeste. L'inventaire — c'est le premier que nous possédions, — ne donne le mobilier que d'une chambre, la plus importante : deux tables de noyer avec des tapis de droguet, six chaises, une couche, une pièce de tapisserie « à haute lisse » avec paysages et personnages « de deux aunes et demy de haut sur trois de large ». Dans la cuisine, une mauvaise couchette; dans une petite galerie, une table de bois et un buffet « à l'anthique ». La chambre donne sur le jardin. Il est d'un demi-arpent, enclos « de murs la plupart fort caducs, dans lesquels il y a quelques arbres fruitiers et un puits ». Il tient par derrière à un autre jardin, celui d'une maison « sise rue Saint-Père » nos 56 et 58 actuels, l'hôtel de Castries. C'est dans cette chambre, dite chambre haute, qu'est mort Lescudier, l'oncle de Jean-Pierre de Mesmes.

La maison et l'enclos sont achetés, en 1643, par « Noble homme Messire Jean du Cornet, conseiller du roi », qui le conserve jusqu'en 1661, date de la vente à M. et à Mme de Matignon, moyennant neuf mille livres : c'est la première estimation qui nous ait été conservée. A cette époque, le petit domaine tient d'un côté à un « fleuriste », qui cultive sans doute des roses en bordure de la rue, et l'autre à la maison « d'un jouailler ». Bientôt il va prendre rang, avec des maîtres de marque. M. de Matignon et sa femme, « Haut et puissant seigneur de Matignon, baron de Saint-Lo, La Roche Tesson, gouverneur des forteresses de Cherbourg et Granville, comte de Thorigny et dame de Malon, son épouse » achètent la maison en 1661; ils ne semblent point y avoir demeuré. A peine acquis, dès 1663, le domaine est cédé, par entremise de Jean Tambonneau,

président de la Chambre des comptes, au duc de Mortemart, qui a dessein d'y bâtir.

L'acte du 27 mai 1663 donne à Tambonneau le caractère de représentant de *Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, Pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, gouverneur et lieutenant-général de la Prévôté et vicomté de Paris, résidant d'habitude à Lussac en Poitou, et actuellement au Louvre.*

Le nom du nouveau propriétaire souligne l'importance prise par le quartier. Il est devenu fort aristocratique, les chaumières des agriculteurs vassaux de l'Abbaye ont fait place, rue Saint-Père, à toute une ligne de demeures élégantes qui joint le quartier du Louvre, où l'on n'a plus d'espace pour bâtir, à ces hauteurs de la rive gauche, verdoyantes et bien aérées. N'oublions pas que le bon air, autant que le calme nécessaire à l'étude, a déjà fixé le monde savant sur la butte du Panthéon. Au souvenir du tapage que les étudiants de tous les siècles y ont mené avec constance, il faut bien dire que l'air pur, on ne peut tout altérer! demeure le plus clair bénéfice de leurs malheureux maîtres.

La rue Saint-Guillaume eut donc cette double et rare fortune de s'édifier au milieu des jardins et, dès ses débuts, en demeures majestueuses : Savoie, Cossé, Saint-Simon, peuvent s'inscrire, selon la jolie coutume, sur les portiques des hôtels impairs; du côté pair, l'hôtel de Chevreuse, plus tard de Luynes, s'étend jusqu'à la rue du Bac, avec une entrée sur le futur boulevard Saint-Germain. Dès la première heure, ce coin de Paris est élégant, non point à la manière piquante, un peu perverse, d'un quartier Monceau, mais d'une élégance sévère, qui ne sort qu'en carrosse pour aller à Sèvres, à Versailles, ou « dans ses terres », ou simplement au Louvre, par le Pont-Royal au bout de la rue « Saint-Père », le vieux pont qui s'appelle alors Pont-Rouge et est, encore, de bois !

Gabriel de Rochechouart, marquis puis duc de Mortemart, donna à notre maison de la rue Saint-Guillaume le plan sur lequel elle est encore édifiée.

Selon Lefeuve (*Histoire de Paris*) le plan aurait été conçu par l'architecte Marot. Et c'est en effet dans l'*Architecture françoise* de Marot, que nous avons trouvé, au Musée Carnavalet, les planches ici reproduites. Mais ce recueil n'est pas composé des seules œuvres

de Marot et la date du plan (1751), indique qu'il aurait été plutôt *relevé* par Marot que bâti par lui[1].

Le détail que nous avons de l'hôtel fut établi en 1683, huit ans après la mort du duc de Mortemart. Les vétérans de l'École ont connu ce bel hôtel, précédé d'une large cour où tiennent aujourd'hui le préau et les deux salles de conférences. La porte cochère est solidement ferrée; et le mur est de telle épaisseur, que les battants viennent s'y appliquer, formant à l'entrée comme un couloir. A droite, un *puys* « garni de sa potence de fer historiée, avec sa poulie de fonte ». A côté du puits, une pierre creusée sert d'auge, de cinq pieds sur trois. En face, une niche s'enfonce dans le mur; au-dessous une tablette de granit est fixée servant de siège, soutenue de trois tasseaux de pierre. A droite encore, après le puits, les écuries et les remises, dont nous pouvons juger l'étendue par le vestibule et le vestiaire. qui en tiennent aujourd'hui la place. Le portier, ainsi qu'il convient, a son logis joignant la porte cochère, à gauche, et c'est la même que l'excellent Pinquier, notre chef-appariteur succédant au *comescirei* de jadis a débuté à l'École. Quand il y arriva, une vigne vierge pendait encore au-dessus de la niche, rougissante à l'automne. Un merle sifflait dans sa cage. Et voilà qui donnait à cette simple cour un aspect accueillant.

Simple, mais non sans majesté. La façade à cinq fenêtres, flanquée d'ailes[2], est harmonieusement surmontée d'un blason de pierre, ornée de pilastres et de sobres motifs de sculpture, ainsi que nous le montre le dessin du recueil de Marot. De cette décora-

1. Lefeuve, si intéressant par ses pittoresques souvenirs, est parfois bien embarrassant. C'est ainsi qu'il donne pour successeur aux Mortemart, les comtes de Guébriant dont nous ne trouvons pas trace dans les titres de propriété. C'est ainsi qu'il place au 9 *actuel* (il écrit en 1875), l'*Hôtel de Lambert*. Or l'Hôtel de Lambert est le nom que porte l'École de 1788 à 1805.

2. Le plan de Marot offre, pour le côté *cour*, une bizarrerie : il y aurait eu deux ailes à l'Hôtel Mortemart. Nous n'en retrouvons qu'une, dont le vestibule et le vestiaire forment le rez-de-chaussée actuel. Celle de gauche paraît construite en débordement de la façade, en plus des sept fenêtres qu'on remarque encore du côté du jardin. Ne faut-il pas retrouver dans cette aile une maison signalée par Berty (dans sa *Topographie du Vieux Paris*) comme ayant été *absorbée par l'hôtel Matignon*? C'est le nom que porte l'hôtel avant l'acquisition Mortemart. Cette aile serait devenue dans la suite l'Hôtel d'Eaubonne, le 23, et c'est seulement de nos jours, avec l'extension de l'École, qu'elle serait, sous forme d'amphithéâtre, rentrée dans son juste lignage? C'est une explication du plan de Marot et il faut avouer que le Destin aurait eu là une bien jolie inspiration!

tion, il ne reste d'ailleurs plus rien; elle a dû disparaître lors d'une réfection de la façade.

La voiture de M. de Mortemart, la porte franchie, décrit sa courbe sur la droite, dans notre préau, le long des écuries et des remises des carrosses (c'est le vestibule et le vestiaire actuels) pour venir s'arrêter à la porte « à deux vantaux » de la maison.

Trois marches conduisent au grand escalier que nous admirons encore aujourd'hui. Il est vraiment de la grande époque et rappelle par son évolution la somptuosité de l'hôtel Tallard, rue du Temple. « Au milieu, dit le procès verbal de 1683, est une grande lanterne pendant à une corde attachée au hault de la voûte, laquelle lanterne de bois peint et doré, en figure octogone, en cul de lampe et garnie de verres. » Elle était encore en place, transformée en appareil à gaz et toujours manœuvrée par une corde, vers 1880, et pour bien comprendre le style très aristocratique de cette entrée, il faut imaginer le mur plein qui séparait alors ce bas d'escalier du vestiaire. Cet accès plus réduit donnait aux aîtres leur exacte valeur.

Au pied de l'escalier, deux portes donnent dans les appartements du rez-de-chaussée, l'une conduisant au bureau que l'appariteur occupe aujourd'hui, l'autre ouvrant sur une petite antichambre très claire. C'est là qu'est aujourd'hui placé un grand canapé rouge propice aux confidences. La porte où est inscrit « Secrétariat » donne accès aux salons de réception des Mortemart : c'est le bureau du Secrétariat et le cabinet du Directeur de l'École. Nous y avons tous reçu un paternel accueil à la veille d'obtenir le diplôme. C'est aussi, joignant la bibliothèque et terminant le vieil hôtel du XVIIe siècle, le cabinet des professeurs, qui est alors un boudoir et où les examens — est-ce un parfum resté aux vieux murs? — prennent aisément tournure de causerie, voire de confession. Au jardin, deux perrons symétriques conduisent aux pièces extrêmes s'amorçant, mais ils sont plus petits de moitié, et ne desservent que deux fenêtres au lieu de quatre. L'état de lieux de 1683 signale une rampe « de rappuy » en fer historié, en forme de balustre et au-dessus de chaque perron « une porte de menuiserie à barreaux ». Ce sont nos portes-fenêtres, et cette façade de l'hôtel — bien que les ornementations du plan de Marot aient disparu, sans doute à la même époque que celles de la

cour — a conservé sa physionomie aristocratique. Il faut, pour compléter l'ensemble, creuser à nouveau le petit bassin qu'alimente alors l'hôpital de la Charité[1] et les splendides acacias plantés au cours du XVIIIe siècle, qui de leur feuillage cachaient le mur de fond. On en voyait encore, vers 1880, lancer leurs dernières branches à cinq ou six mètres au-dessus du toit, et l'un d'eux, tout voûté sous sa chappe de lierre, décapité, survit.

La transformation des appartements du rez-de-chaussée dont les fenêtres donnent sur la cour, c'est-à-dire sur le préau et la petite salle de conférences, est beaucoup plus sensible. La description de 1683 ne donne aucun détail, mais on peut tout au moins reconstituer le plan.

Le couloir sombre qui va de la porte du Secrétariat à l'amphithéâtre était une salle à manger, ou du moins la moitié : l'autre moitié est devenue un « débarras » entre le couloir et le cabinet du Directeur. Cela formait, dans l'ensemble, une belle pièce, dont on peut apprécier la hauteur de plafond, et fort claire puisqu'elle donnait, par les larges fenêtres inutiles aujourd'hui ou peu s'en faut, sur la cour. Tout ce rez-de-chaussée, qui eut pour dernier locataire M. de Monclin, constituait *la réception* de l'Hôtel Mortemart.

Au premier étage, l'état de lieux de 1683 note une *grande chambre* « qui paraît bien meublée ». Le mur du côté du jardin est « entièrement lambrissé »; les autres murs sont « garnis d'un lambris à hauteur d'appui ». Au-dessus des quatre placards de porte, sont quatre tableaux « de paysages » : l'un représentant *des pêcheurs*, l'autre *un cavalier*, un troisième *des pèlerins*, le dernier *le petit Tobie*. C'est notre *Salle des Revues*, où il faut rétablir en pensée, pour lui restituer ses agréments, sur la cheminée « un tableau à bordure ronde sculptée, dorée, représentant Vulcain, Vénus et cinq petites figures et au fond de la cheminée, une plaque de fonte représentant « au contre cœur » les armes du Roy. Dans le dernier état de

1 L'autorisation de *prendre trente lignes d'eau au regard de la charité* pour la conduire « par un tuyau particulier » en son Hôtel, fut accordée par les Échevins de Paris à M. de Mortemart en raison « de la protection que M. de Mortemart accorde aux affaires de la Ville, des assistances qu'elle en a reçues et dont elle espère la continuation » ce qui les oblige à lui en marquer « la reconnaissance publique ».

L'acte est du 16 septembre 1672. La fontaine de la Charité est alors 18, rue Taranne.

l'Hôtel, cette belle pièce avait été fractionnée : on y avait taillé une petite antichambre pour les visiteurs, correspondant au cabinet du rez-de-chaussée où se tient l'appariteur, et desservie par une porte aujourd'hui murée. La majeure partie, attenante au mur mitoyen, était un cabinet de travail : M. le Pasteur Paulmier en fut le dernier occupant.

La grande chambre contiguë est *à alcôve*, avec quatre portes, dont l'une est masquée par des rayons de bibliothèque : c'est notre *Salle des Journaux*. Elle est, en 1683, boisée, sauf les fonds du côté de la Cour. Au-dessous des portes, quatre tableaux allégoriques de forme ronde et à fond doré. Des nymphes les remplacent. Mais qu'est devenue la toile de plafond où M. de Mortemart était représenté, modestement flanqué d'une gloire et, sur la cheminée, l'allégorie où figurait une lyre d'Apollon? La cheminée « tire bien ». En face, pour la symétrie, on en a représenté une — factice — où trône un Silène. Le foyer est de marbre.

Ces deux pièces donnent sur le jardin. La suivante (c'est notre *Salle des conférences*) est encore une chambre à coucher. M. de Mortemart y a fait peindre « des tableaux sur toile ». Celui du plafond représente une nymphe, celui de la cheminée, un sacrifice avec douze figures. Allusion vraiment prévoyante aux affres de l'exposé oral que beaucoup d'entre nous ont subi au centre de cette belle pièce. Ce petit renseignement documentaire peut, à défaut d'inspiration, distraire les esprits troublés de nos successeurs; nous n'avons pas eu cette aubaine. Dans un placard, à gauche de la cheminée, l'ancien escalier de service est coupé net, tel le couloir du roi à Versailles. La porte de droite conduit à une petite pièce : toute basse, toute étroite, serrée entre deux gros murs, elle termine le premier étage de façon mystérieuse. On devine aisément qu'elle fut jadis boudoir et l'on s'étonne, quand on pénètre dans cet asile désormais consacré au travail, de n'y plus retrouver les tentures de satin crême à fleurs dont elle fut, dit-on, ornée. La fenêtre était alors porte-fenêtre et l'on pouvait, au moyen d'un escalier de bois qui longeait le mur mitoyen (c'est le vitrage actuel de la bibliothèque), gagner directement le jardin. Sous l'escalier, un figuier s'étalait encore en 1879, jusqu'à l'hiver qui le gela. Le bibliothécaire qui occupe ce cabinet n'a plus la ressource du petit escalier,

mais on a en revanche fait une brèche dans le gros mur mitoyen, quand l'École en 1887 a dû déborder sur la propriété voisine. La bibliothèque et l'amphithéâtre occupent le terrain du 25 rue Saint-Guillaume, acquis à cette époque[1].

Le second étage, réservé au Directeur de l'École, n'est pas détaillé au plan de 1683[2]. Il était, en dernier lieu, habité par le chimiste Wurtz qui y demeura trente ans.

Sur l'aile au-dessus des écuries et des remises, nous manquons de détails. Elle est ancienne cependant, car les travaux de l'ascenseur récemment construit ont mis à jour des poutres d'une évidente vétusté. On ne les entamait qu'avec peine à la scie et la section avait cette dureté, ce poli de marbre propres aux admirables bois de chêne longtemps flotté qu'on employait autrefois.

*
* *

Gabriel de Rochechouart mourut le 20 décembre 1675, à soixante-quinze ans, dans cet hôtel qu'il avait fait construire. Il faut, pour retrouver le cadre de son existence fastueuse, meubler les hautes pièces dans le style de l'époque, trop riche, trop pesant pour notre goût et nos usages simplifiés, mais qui s'alliait si bien à une autre conception sociale. L'influence du peintre Lebrun se retrouve dans l'ampleur des meubles et leur dorure, dans les attributs héroïques ou mythologiques qui décorent les panneaux. Et si les salons ne tiennent pas, dans l'inventaire, la place qui leur semble due, c'est qu'on reçoit alors très souvent dans la chambre. Mme de Rambouillet vient d'emprunter à l'Espagne et d'installer chez elle l'*alcôve*[3], qui bientôt fait fureur, et la chambre reste la *maître chambre* si fort en honneur dans les habitations féodales.

Le salon est une innovation relativement récente : on l'ignore chez les Précieuses dont les amis s'appellent parfois *alcôvistes*. Versailles, pas plus que l'Hôtel de Rambouillet, ne possède de salons

1. Hôtel d'Eaubonne. C'est par erreur que le numéro 23 lui a été substitué.
2. Il mentionne seulement trois chambres « en galtas » sur le jardin.
3. « Endroit séparé du reste de la chambre par des pilastres ou par quelques autres ornements. » Ainsi s'exprime le Vocabulaire français utile aux Français, aux Étrangers et aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, 1778. Dans la vieille France, la pièce où est le lit d'apparat avec son dais s'appelle *le poële*. A côté se trouve *la chambre au giste*, plus modeste, où le maître vit plus communément.

et les visites les plus officielles ont lieu dans une chambre de parade qu'on décore somptueusement. On s'y étend pour recevoir les plus hauts personnages, et c'est ainsi qu'à l'occasion du mariage de la fille de feu Gabriel de Mortemart avec M. de Thiange, M. de Coulanges écrit[1] que Mme de Montespan, son autre fille, ouvrit sa porte au public et reçut, étant couchée, les compliments de tous ceux qui voulurent lui parler. Cet usage étrange se justifiait, selon Mme de Genlis, par la simplification qu'il apportait à un cérémonial fastidieux : la personne qui recevait au lit était considérée malade et délivrée par suite de l'étiquette. M. de Mortemart dut recevoir souvent, en grand seigneur, dans la chambre « à alcôve » dont parle l'état de lieux de 1683. C'est la *Salle des Journaux* et la porte aujourd'hui masquée par un pan de bibliothèque devait desservir la ruelle.

Il s'y était installé en 1663, l'année même du mariage de sa fille avec le marquis de Montespan. Il y mourut douze ans plus tard, gouverneur de Paris. Les vieux murs de la rue Saint-Guillaume vécurent, dans cette période, des jours somptueux et l'on peut croire qu'ils bénéficièrent en privilégiés de l'esprit des Mortemart.

Le duc en avait beaucoup et l'on sait que le duc de Vivonne, son fils, plaisait à Louis XIV moins pour son courage parfois brutal que pour son enjouement[2] : il sut, et ce n'est pas son moindre mérite, faire place dans son intimité à Boileau et à Molière. La future marquise de Thiange[3], fille aînée du duc, et l'abbesse de Fontevrault[4], durent y venir souvent voir leur père et les visites probables de Mme de Montespan au logis familial sont de celles que notre imagination, à défaut de témoins, peut évoquer avec émotion.

1. Lettre de Madame de Sévigné (4 mai 1695).

2. Saint-Simon : « C'était l'homme le plus naturellement plaisant et avec le plus d'esprit et de sel et le plus continuellement, dont j'ai vu faire au feu roi cent contes meilleurs les uns que les autres qu'il se plaisait à raconter. »

3. Elle avait épousé en 1655 le marquis de Thiange « du nom de Damas ». Lui ayant donné un fils et une fille, la future duchesse de Nevers, elle s'estima dispensée de plus de soins et vint suivre à la Cour la faveur de Mme de Montespan. Et, comme avait fait Mme de Montespan, elle quitta les armes et la livrée de son mari pour porter les siennes.

4. L'abbesse de Fontevrault avait, dit Saint-Simon, « encore plus de beauté que Mme de Montespan et ce qui n'est pas moins dire, plus d'esprit qu'eux tous, [son frère et ses sœurs]. Son père l'avait forcée à prendre le voile et à former des vœux, mais quand elle venait à la Cour, le Roi ne pouvait s'en passer. Elle ne bougeait de chez sa sœur entre elle, le Roi, Mme de Thiange et le plus intime particulier ».

Cette période fastueuse de l'Hôtel Mortemart se termine étrangement : le 10 avril 1683, M. de Ragareu, conseiller du Roi, acquiert la propriété en suite d'une *saisie* à la requête d'un nommé Dorieu, sur commandement au duc de Mortemart « et à son épouse ». La saisie est effectuée sur la succession du duc défunt pour recouvrer une somme de 5,000 livres représentant cinq années d'arrérage de rente constituée. M. de Ragareu acquiert pour 63,100 livres et la construction ne suffit pas à expliquer une semblable hausse sur les neuf mille livres payées en 1661 : on voit par la différence la valeur que le terrain a prise.

La maison, telle que la laissent les héritiers Mortemart, paraît bien délabrée, malgré les restes de splendeur que l'état de lieux nous révèle. Les combles manquent de tuiles et d'ardoises. Dans la plupart des pièces les clefs sont absentes, les vitres brisées et les cheminées fendues; il y a urgence à les « rétablir... pour éviter les accidents du feu ». Dans les constructions de l'époque les incendies éclatent fréquemment et lorsqu'on voit dans les caves de la rue Saint-Guillaume le confortable calorifère, on regrette moins à cet égard le temps où l'on risquait l'incendie pour n'être pas gelé. Il est vrai qu'à Versailles le Roi n'était pas mieux traité que M. de Mortemart en son hôtel.

M. de Ragareu remet en état les cheminées, les vitres, les toits et les serrures et loue sa propriété à la Princesse de Mecklembourg qui s'y installe dès 1683. Elle a pour voisins rue Saint-Guillaume le Président Joly de Blezy et, sur le jardin, la maréchale de la Meilleraye, le marquis de Vaire, M. de la Porte, conseiller au parlement, dont les hôtels donnent rue des Sts-Pères. Le prix payé par M. de Ragareu s'explique par cet ensemble : le quartier prend chaque jour une valeur plus grande. En avril 1702 l'édit de répartition de 300,000 livres imposées à Paris pour l'entretien des lanternes[1] et le nettoiement des rues, place le quartier Saint-Germain au second rang : la Cité

1. L'édit du 14 janvier 1702 avait divisé Paris en 20 quartiers.
On sait combien l'éclairage insuffisant de Paris fut longtemps une source de vols et de crimes. En 1576, Louise de Lorraine, femme de Henri II, avait fait établir, aux coins des rues, des statuettes *de madame la Vierge*, avec un petit récipient de fer. Chaque soir « on y allumait un tampon d'étoupe imprégné d'huile. » Mais l'argent manqua bientôt aux dévotes lumières. Il fallut les troubles de la Ligue pour qu'on améliorât l'éclairage : les corporations en assurèrent la charge. On n'eut vraiment de lanternes qu'avec La Reynie en 1667.

supporte pour sa part 22,000 livres, Saint-Germain 19,500. Et nous savons, pour l'avoir appris à l'École, que le budget d'une ville reflète, dans les moindres détails, sa vitalité. Dès 1685, on a décidé de faciliter les communications entre la Grande rue du Bacq et les Tuileries par les transformation du Pont Rouge qui était de bois et a été emporté par les glaces. On le remplace par un pont de pierre qui prendra le nom de Pont-Royal.

*
* *

Quelles étaient alors les charges de l'hôtel de la rue Saint-Guillaume?

La « rue des Roziers » relève de la censive de Saint-Germain-des-Prés. Le premier acte d'imposition qui nous soit parvenu date de novembre 1696. Le *cens* est, par an, de *douze deniers parisis*, ce qui équivaut à environ *un sou*. C'est un impôt « pour mémoire » dont se contente la riche abbaye : elle a souvent donné la terre pour qu'on y bâtit. En 1704, à la Saint-Remy (c'est la date de l'échéance), M. de Ragareu trouve moyen d'être en retard : il paye 6 sols et 3 deniers « pour cinq années échues ». Me Jean Carnot, notaire, signe à l'acte par lequel M. de Ragareu reconnaît être propriétaire de l'immeuble débiteur de Saint-Germain-des-Prés. Le bureau de la recette est établi au bailliage de l'abbaye, « enclos du Palais abbatial ». L'abbé commendataire est Mgr Guillaume, landgrave de Furstemberg, cardinal-évêque et prince de Strasbourg. C'est en son nom que l'impôt est requis et la quittance est timbrée à ses armes, avec la croix, la crosse et le chapeau. Il est amusant de noter que les bureaux du percepteur du quartier St-Germain-des-Prés sont situés aujourd'hui précisément rue de Furstemberg, assurément dans le même enclos et souhaitons-le! à la même place.

En 1770, le marquis de Magny paye pour Mlle Foucaut, sa fille interdite, propriétaire de l'hôtel, 440 livres : l'impôt est alors de 2/20 et 2 sols par livre du revenu. M. Magny est de plus tenu du logement des gardes françaises, comme tous les propriétaires des maisons situées dans les Faux-Bourgs de Paris. Il y a cependant des exemptions, sévèrement contrôlées par M. de Cabanne, maréchal-général des logis du régiment, dont le bureau est rue Montmartre, à

l'ancien hôtel de Charost, près l'égoût. En 1743, M. de Magny en est exempt; en 1776, il verse pour s'exonérer 60 livres.

Un impôt spécial, bien curieux, pèse depuis 1686 sur les propriétaires de la paroisse St-Sulpice. En 1685, on constate que les finances de la fabrique sont délabrées; les comptes accusent un passif de rentes correspondant à un capital de 673,000 livres. Les marguilliers demandent au Conseil du Roi d'autoriser une liquidation, y compris « le presbytère, maisons de la communauté, cimetière attenant l'église St-Sulpice et la maison servant de charnier dont le haut est occupé par les enfants de chœur et leur maître... » Un arrêt du Conseil intervient, le 12 mars 1686, qui autorise la vente, mais seulement pour les autres biens de la fabrique (le cimetière de la rue de Grenelle et quatre maisons) à charge de maintenir les fondations : trois messes par semaine pour les maisons rue Guisarde, deux services complets par an pour la maison rue Férou et d'innombrables messes pour le cimetière. Sa Majesté ordonne en outre une quête générale dans l'étendue de la paroisse et pour plus de sécurité, afin d'assurer un revenu à la fabrique, décide « de lever par chacun an sur les propriétaires des maisons de la dite paroisse St-Sulpice pareille somme à celle qui se paye ordinairement pour le nettoyement des rues et pour les lanternes ». Cela jusqu'à extinction des dettes de la fabrique. Soit, pour l'immeuble de M. de Ragareu, 41 livres 13 sols 4 deniers.

En 1689, une nouvelle liquidation des dettes de St-Sulpice intervient qui fixe définitivement la somme à fournir : pour M. de Ragareu, 551 livres en six ans. M. de Ragareu paye, mais une petite note indique que cette perception, ordonnée par un arrêt *non enregistré en Parlement*, n'avait rien d'obligatoire. Pourtant comme elle concernait une dette qui, pour être d'ordre paroissial, avait le caractère d'une dette de famille, on tenait à honneur de la liquider.

*
* *

L'hôtel de la rue Saint-Guillaume reste dans la famille Ragareu jusqu'à la Révolution. Après la mort du conseiller, il échoit en partage [1]

1. Deux autres enfants : Marie-Anne et Catherine qui épouse le sieur Quentin de Richebourg.

à sa fille Henriette, femme de Foucault, marquis de Magny. Les Magny habitent leur propriété, mais on note une transformation, alors fréquente, du mode d'habitation : à raison des charges nouvelles, on divise les hôtels particuliers en appartements. C'est ainsi qu'en 1752 les Magny, qui habitent le deuxième étage, ont pour locataire le marquis et la marquise de Montesson [1], au rez-de-chaussée et au premier, moyennant 3,250 livres. La cour est commune. Les Montesson payent le suisse. En 1758, Mme de Magny est morte et c'est le marquis, au nom de sa fille — héritière — interdite, qui renouvelle le bail de Montesson, moyennant 4,000 livres y compris les charges de boues et lanternes et le logement des gens de guerre. Le bail est encore renouvelé en 1767 et le loyer fixé à 5,500 livres [2].

De nouveaux locataires viennent en 1770 et cela nous procure un nouvel état de lieux dont il faut retenir surtout, au fond du jardin, « un parterre en broderie avec buys et platebandes de fleurs aussi bordées de buys, trois bancs de pierre, dont les supports sont aussi de pierre ».

Les locataires continuent d'être de qualité. Au premier étage, dont les croisées sont garnies de verres de Bohême, loge le duc de la Vauguyon, ou, pour rapporter dans leur splendeur castillane les détails de l'acte notarié « Monseigneur Antoine Paul Jacques de Quelen, substitué aux noms et armes de Stuer et de Caussade, issu par la ligne des femmes et seul héritier représentant d'aîné en aîné de la branche royale des princes de Carenéy, duc de la Vauguyon, vicomte de Brontay, marquis de Saint-Mégrin, de Clam et de Calonges, baron des anciennes baronnies de Tonneins, Gratteloup, Vittelon, Laguerre et du bourg Saint-Pierre appelé Tonneins dessus, chevalier... »

M. de la Vauguyon, qui est âgé de soixante-quatre ans et lieutenant-général, a consacré sa gloire évidente et son mérite contestable à l'éducation des quatre petits-fils de Louis XV. Il abrite un repos satisfait dans cette demeure dont les murs retentiront plus tard d'un enseignement qui lui eût tant servi.

1. Il est tentant de voir en cette marquise de Montesson, la future femme du duc d'Orléans. Mais Mlle Charlotte de la Haie de Rion qui était née en 1738, épousa Montesson en 1755.

2. A cette époque la rue des Rosiers a 14 maisons et 5 lanternes. La rue de la Butte, qui s'appelle déjà rue Saint-Guillaume, compte 13 maisons et 5 lanternes.

Le vicomte et la vicomtesse de Pont occupent le restant de l'hôtel. Le loyer total en est de 8,000 livres, en progression constante.

En 1778, Mlle de Magny, interdite, est morte et le renouvellement du bail est fait par ses héritiers, neveux à la mode de Bretagne : le chevalier de la Briffe, comte de Préaux et sa sœur, Mme Le Prestre de Château-Giron. « Pour la solidité et l'agrément de la maison », les bailleurs dépensent dix mille livres : on exhausse le local du suisse, de façon à former une chambre au-dessus de sa loge, et c'est le logement de Pinquier quand il viendra y habiter, seul de l'École, en 1879. On répare les écuries, les remises. Dans les appartements, on élargit les portes, les fenêtres. Dans les salons, en particulier, on refait les dessus de porte *dans le goût moderne*, et l'on continue d'employer pour les vitres, le verre de Bohême. Au premier, la cheminée du salon passe à l'antichambre et on la remplace par une cheminée *en marbre fin blanc*, *sans bronze*, *mais décorée*. Il semble qu'on fasse davantage attention au logement : une cloison est supprimée pour agrandir la chambre à coucher. Comme on détruit ainsi la forme du plafond décoré, on le remplace par un « plafond à corniche, honnête et sans sculpture ».

Le bail est renouvelé au nom de M. de la Vauguyon et du prince et de la princesse de Montbazon, qui succèdent à M. et à Mme de Pont. Mais les choses sont moins changées qu'il n'y paraît : la princesse de Montbazon n'est autre que la vicomtesse de Pont devenue veuve et remariée. Rohan de Montbazon et sa femme cèdent leur bail, en 1782 à l'abbé de Langlade, vicaire général du diocèse de Rouen, abbé commendataire de Neauphle-le-Viel. L'abbé de Langlade devient, en 1788, locataire pour 8,000 livres de la totalité de l'hôtel et c'est dans ce bail qu'apparaît pour la première fois le nom de *rue Saint-Guillaume*, « autrefois nommée rue des Rosiers, faubourg Saint-Germain ». Le nom, porté d'abord par l'ancienne rue de la Butte, a gagné la rue en prolongement. La propriété est alors passée à Jeanne de la Briffe d'Amilly, marquise des Moustiers[1], nièce et héritière du chevalier de la Briffe et de Mme Le Prestre de Chateau-Giron. Le domaine est encore *en la censive de l'abbaye royalle de Saint-Germain-des-Prés et vers elle chargée de tels cens et droits seigneuriaux qu'elle peut devoir*,

1. Le marquis des Moutiers est « ci-devant guidon des gendarmes de la garde du Roi, mestre de camp de cavalerie ».

ce que les parties n'ont pu précisément dire ni déclarer. Et voilà, en ce qui concerne notre maison, le détail des exactions féodales que la Révolution allait faire cesser.

Le 21 octobre 1788, la marquise des Moustiers, heureusement conseillée — elle est encore mineure — vend la maison et le mobilier au marquis et à la marquise de Lambert : la maison et ses dépendances 160,000 livres, le mobilier, glaces, parquet, armoires, lambris et autres boiseries et ajustements 12,000.

La Révolution survient. Le marquis de Lambert émigre, et pour sauver la fortune, par un artifice alors fréquent, la marquise — devenue la citoyenne Lambert — divorce. Le partage des biens est effectué, l'Administration des Domaines de la Seine représentant le citoyen Lambert. La maison échoit à la marquise. On la désigne : Rue Saint-Guillaume, n° 1,156, division de la Fontaine de Grenelle.

En 1805, la propriété est passée aux trois filles de l'ex-marquise de Lambert, Mmes de Courtarvel, d'Angosse et de Voisins, grâce à la renonciation de leurs deux frères, héritiers pour cinquièmes. L'immeuble est acquis, à cette époque, par la vicomtesse de Pracomtal pour 120,000 livres. C'est la conséquence d'une baisse alors générale des domaines. Mme de Pracomtal vient habiter l'hôtel et y met un mobilier de 30,000 francs, mais n'y reste que jusqu'en 1809. Elle revend 115,000 livres, par contrat du 15 juin, au cardinal de Lattier de Bayane et à sa nièce, née Didière Aminthe de Lattier de Bayane, qui a épousé M. de Rochefort d'Ally. Le cardinal habite avec eux 21, rue de Varennes, et cet achat en commun recouvre une libéralité : c'est l'affectation d'une somme de 100,000 francs qu'il a reconnue en 1808 à sa nièce. L'immeuble répond à peu près à sa désignation actuelle « sis rue Saint-Guillaume, dans la partie ci-devant appelée rue des Rosiers, n° 1156 ancien, et actuellement 25, division de la Fontaine de Grenelle ».

Jusqu'à sa mort survenue en juillet 1818, le cardinal conserva l'usufruit de l'hôtel où sa nièce et son neveu étaient d'ailleurs logés[1]. A cette date, Mme de Rochefort d'Ally réunit l'usufruit à la nue-propriété. Elle y recevait fréquemment, et l'hôtel de la rue Saint-Guillaume laissa des souvenirs heureux à ceux qui y fréquentèrent alors.

1. Un plan conservé aux Archives nationales (F. 117-369) et relevé en 1822 correspond exactement à l'état de lieux de l'Hôtel Mortemart de 1683.

Une précieuse anecdote en fait foi. Par une journée de printemps de 1883, Pinquier, qui occupait encore la loge de l'Hôtel Mortemart, vit pénétrer dans la cour — notre préau — un monsieur très âgé, de manières affables et qui entrait en habitué. Il s'avança sous les fenêtres, regardant autour de lui avec une émotion qui était la meilleure des excuses. Et il eut en effet cette excuse charmante : « Voilà cinquante ans que j'ai quitté Paris. Il est probable qu'avec mes quatre-vingts ans, je n'y reviendrai plus, et j'ai voulu revoir cette maison où l'on recevait si bien... »

N'est-ce pas le même sentiment de reconnaissance que nous continuons d'éprouver en franchissant aujourd'hui le seuil nouveau du vieil hôtel Mortemart ?

L'École l'a fait sien en 1879 et l'histoire contemporaine de notre maison s'arrête là. Elle s'achève par un joli souvenir.

Quand Mme de Rochefort d'Ally mourut dans cette demeure, en 1868, elle en fit don par testament à M. William O'Kerrins, — afin de reconnaître l'hospitalité que ses parents, fuyant de France en 1793, avaient reçu des siens en Irlande. Ce sont là des gestes élégants dont les vieux murs s'ennoblissent. On a toujours eu de l'esprit dans cette maison. On y a eu aussi du cœur.

EDMOND CLERAY.

L'HÔTEL

DE

L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

(27, rue Saint-Guillaume)

PAR

EDMOND CLERAY

Extrait des *Annales des Sciences Politiques* du 15 janvier 1909.

PARIS, 6e

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—

1909

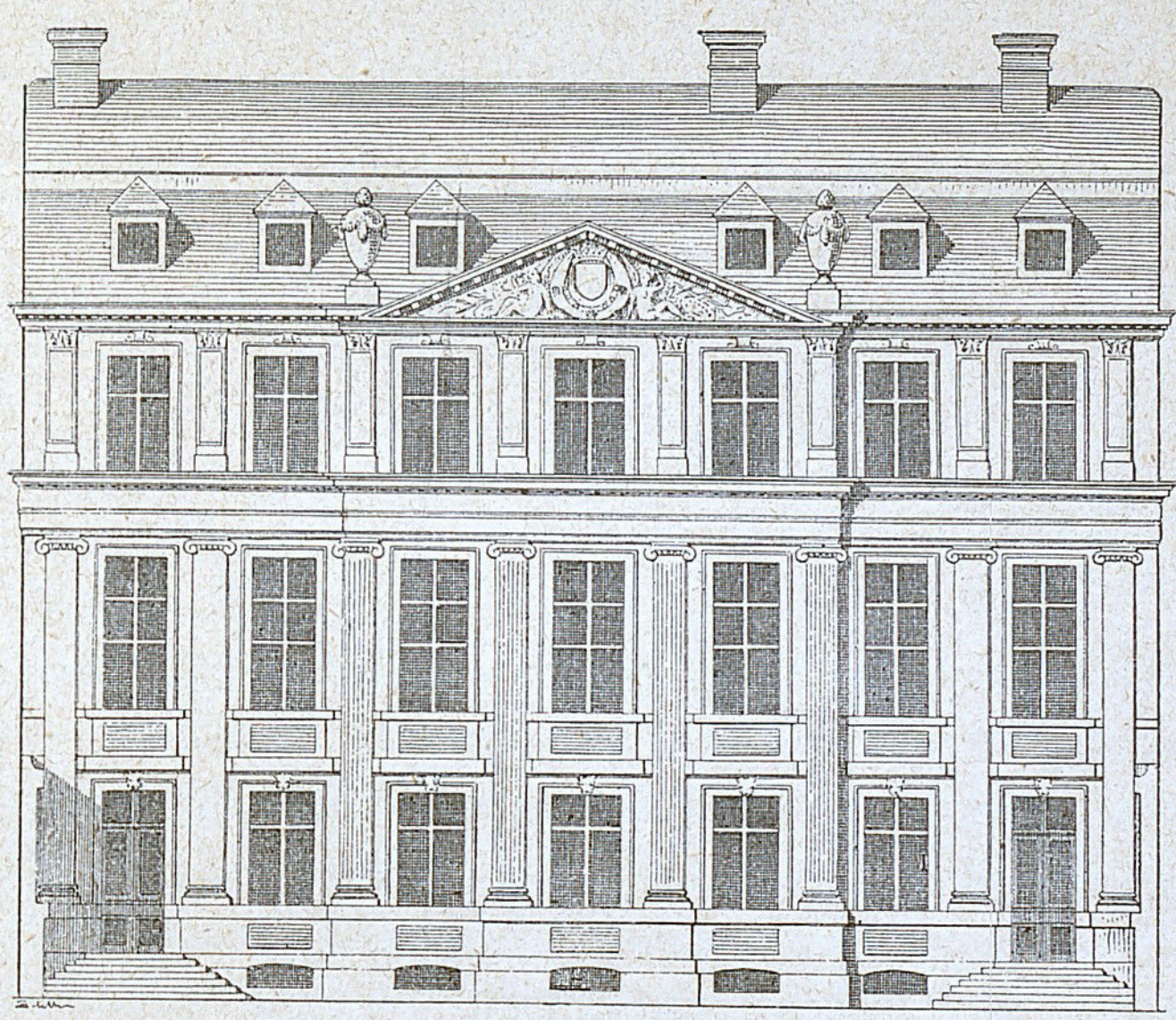

Hôtel du duc de Mortemart, gouverneur de Paris.

Façade du côté du jardin, d'après les dessins du Sr Marot.

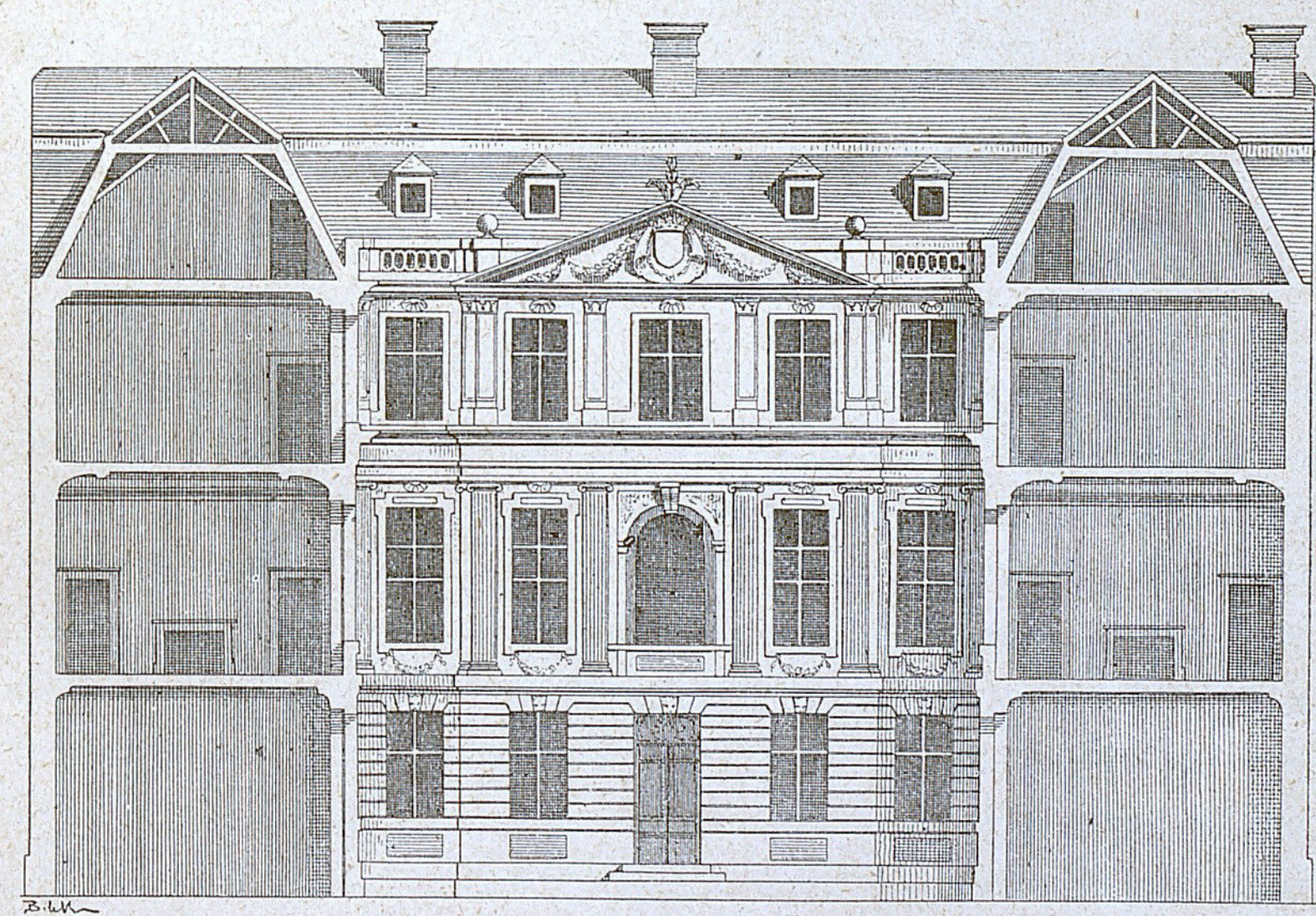

Hôtel du duc de Mortemart.

Façade du côté de la cour.

L'architecture françoise, par J. Marot, publiée à Paris chez Ch. Ant. Jourbert, libraire, rue Dauphine, A l'image de Notre-Dame, 1751 (Bibliothèque de la Ville de Paris, cote 1777 f°).

L'HÔTEL DE L'ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME[1]

C'est une émotion toujours nouvelle pour les Parisiens épris de leur ville, de s'attacher au plan de la Lutèce primitive. Au milieu des marais et des bois, la Cité — petit îlot perdu — prend vraiment sa signification puissante de métropole : c'est la graine qui bientôt germera. A mesure que le merveilleux épanouissement s'accomplit, on aime à fixer peu à peu dans ces solitudes la ligne dont la rue familière suivra plus tard le cours, le point où s'élèvera la maison devenue nôtre, à *situer* en un mot sur les vieux plans les quartiers qui nous sont chers. Il en est un qui, dès les premiers siècles, s'impose et s'étend autour de l'Abbaye colossale dont il prendra le nom : Saint-Germain-des-Prés. Par elle et pour elle naît le premier petit chemin qui deviendra la rue Saint-Guillaume.

*
* *

Les gavroches de Paris ont consacré dès longtemps la plaisanterie, devenue banale, de donner obligeamment comme adresse au passant égaré un numéro inexistant : nous signalons à leur verve la rue Saint-Guillaume. On ne peut, au sortir de l'École des Sciences politiques, en remonter les numéros plus loin que le 11 ou le 14 : à ce niveau, elle s'arrête brusquement, bifurque, et le fureteur parisien est réduit à chercher, entre la rue du Pré-aux-Clers qui conduit à celle de l'Université et la rue Perronet qui conduit à celle des Saints-Pères, les premiers numéros du vieux chemin de l'Abbaye.

Son origine explique cette bizarrerie. C'est vers le XIVe siècle qu'il

1. L'École, inaugurée rue Taranne en 1871, dut émigrer 15, rue des Saints-Pères en 1877, par suite des expropriations du boulevard Saint-Germain. Son installation rue Saint-Guillaume date de 1882.

prend naissance et trois points, à cette époque, déterminent sa direction : une maladrerie dite d'abord *Saint-Thomas* puis *Saint-Germain*, établie à peu près à l'Abbaye aux Bois ou au square du Bon Marché ; un moulin à vent dit *du Pré-aux-Clers*, encore indiqué par le plan de Quesnel, en 1609, juché sur une butte, entre le boulevard Saint-Germain et la rue Perronet — et enfin la Chapelle Saint-Pierre, dite par altération Saint-Père, dont l'Alliance française, succédant à l'Académie de Médecine, occupe à peu près la place. Ces trois points déterminent une ligne brisée suivant deux directions : de la Maladrerie à la Butte au Moulin, c'est-à-dire la *rue de la Chaise* et la *rue Saint-Guillaume* réunies; de la Butte au Moulin à la Chapelle Saint-Père, c'est-à-dire la *rue Perronet*. En 1529, les trois rues actuelles forment une seule voie qui porte alternativement le nom du *Chemin qui va de la Malladrerye à Sainct-Père* ou *chemin qui va des Moulins à Vent à la Malladrerye* ou *de la Malladrerye au Moulin à Vent du Pré-aux-Clers*.

Ce chemin a d'abord été celui de la voirie, alors que le Pré ou plutôt les Prés-aux-Clers marquaient la limite du Bourg Saint-Germain : on y dépose les boues, les immondices. Le dépôt est devenu monticule, puis *butte* et quand le bourg s'est agrandi, quand la voirie a été reculée, on s'est servi de la butte pour y dresser un moulin : la même affectation s'est produite au coin de la rue Richelieu et des Boulevards et près de l'avenue de l'Opéra, dans la partie méridionale de la rue *des Moulins*, dont le nom évoque encore ce passé. Même formation artificielle pour la Butte des Gravois, près du boulevard Bonne-Nouvelle.

Au Bourg Saint-Germain, la transformation est accomplie dès 1540 ; c'est la date approximative du plan de la Tapisserie qui note, fièrement campé, le moulin aux larges ailes[1]. L'emplacement exact en paraît déterminé par le quadrilatère des voies Perronet, Saint-Père, Saint-Germain, Saint-Guillaume. Le plan de 1609, de Fr. Quesnel, établit le moulin du côté pair de la rue Saint-Guillaume, vers les numéros 14 ou 16, et la pente qui s'accentue par la rue du Pré-aux-Clers y fixe le point culminant. Les Prés-aux-Clers s'étendent en contre-bas de la butte.

1. De la Tynna signale des « moulins » aux XIVe, XVe et XVIe siècles.

Pour la Chapelle Sainct-Père, où aboutit le chemin, son vrai nom nous paraît avoir été *Sainct-Pierre*, dont le culte était fort honoré à l'Abbaye Saint-Germain. Elle ouvre sur la voie qui descend à la Seine et qui gardera son nom. Il est probable qu'elle a été la première paroisse des vassaux de Saint-Germain; la petite chapelle aurait ainsi précédé Saint-Sulpice. De fait, elle conserve, jusqu'à sa destruction, une sorte de suprématie sur la nouvelle église. Un cimetière y est annexé, qui forme le coin septentrional de la rue Taranne, c'est-à-dire de la rue des Saints-Pères et du boulevard Saint-Germain, là où verdoie aujourd'hui, à l'ombre de quelques vieux arbres de l'ancienne Académie de Médecine, le jardin de l'Alliance française. Le cimetière des lépreux, ceux-là mêmes qui achevaient leur vie à la Maladrerie (on n'en sortait que mort), avait longtemps occupé l'autre coin de la rue Taranne (angle de la rue Saint-Benoist et du boulevard Saint-Germain). Lorsqu'il fut supprimé, on enterra les lépreux au cimetière Saint-Pierre et quand la léproserie, dans les embellissements du quartier, disparut elle-même, le cimetière fut affecté aux huguenots. Ils y enterrèrent leurs morts dans le mystère de la nuit jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes.

Ainsi le passant qui, à la fin du XVIe siècle, va de la Malladrerye (Square du Bon Marché ou Abbaye aux Bois) à la chapelle Sainct-Père prend la voie que figure aujourd'hui la rue de la Chaise[1], coupée par le chemin de Grenelle; il suit ce chemin pendant quelques mètres[2], laissant sur la gauche un cul-de-sac, avec poterne donnant sur la campagne, que l'on peut placer à hauteur du boulevard Raspail. Une grande ferme s'élève, dès la fin du XVIe siècle, au cours du chemin de Grenelle et de la future rue Saint-Guillaume; le passant en longe le mur, face à l'enclos où s'élèvera le 27, et arrive, entre champs, au pied de la Butte au Moulin, qu'il contourne pour aboutir à peu près en face de la petite chapelle et de l'ancienne Académie.

Dans le courant du XVIIe siècle, une transformation va s'accomplir

1. La rue de la Chaise porta longtemps le nom de *rue des Teigneux*, à raison de l'Hôpital des Enfants teigneux qui faisait suite aux Petites Maisons.

2. On remarque à cet endroit un débit de vins avec la mention « fondé en 1700 ». Un nommé Desbordes s'y établit en effet en 1734, mais il paraît que la place est bonne car dès 1681, un cabaretier, Pierre Carteron, y vendait à boire.

avec le développement des constructions nouvelles dans le bourg Saint-Germain. Transformation aristocratique : la noblesse jusqu'alors groupée autour des maisons royales commence d'y faire bâtir. Des maisons de retraite, de charité s'installent au bon air de la hauteur : Carmes déchaussés, Filles du Saint-Sacrement, Filles du Sang précieux, Couvent du Chasse-Midy; les Cordeliers, sur le chemin de Grenelle; l'Abbaye aux Bois va s'installer rue de *Sèvres* et, en face, les Prémontrés. On s'efforce d'assainir le quartier. Il y a bien encore un hôpital des Teigneux, sur le chemin de la Malladrerye (vers le 18 ou le 20 rue de la Chaise) mais la *Malladrerye* elle-même a disparu avec ses lépreux; et aussi la *Grange aux malades de Naples* où les syphilitiques devaient se retirer sous peine de la hart. Elle est remplacée en 1595 par une maison à l'enseigne de « la Croix Rouge » : la place actuelle lui doit son nom. La *Malladrerye*, supprimée par arrêt du Parlement en 1544, est remplacée par les *Petites Maisons*, petites loges et « eschoppes de neuf ou douze pieds en carrés » pour loger et nourrir les pauvres mendiants. Elles deviendront en 1801 les *Petits Ménages*, transférés plus tard à Issy.

A côté des maisons hospitalières ou pieuses, des maisons privées s'élèvent, et dans cette transformation du bourg Saint-Germain l'influence de l'Abbaye est prédominante : les abbés multiplient les « baux à bâtir » et même les donations de terres, de garennes, de vignes pour construire et entourer de jardins. D'abord habité par les vassaux de l'Abbaye, des agriculteurs, le bourg a vu s'élever au XIVe siècle des habitations de plaisance comme celles des Navarre, du Cardinal d'Ostie, du duc de Bourbon, du seigneur de Garancière. Au XVe siècle apparaît l'hôtel de Taranne ou Tarennes, échevin, entre les rues du Dragon et de l'Égoût. Au XVIe, la mode adopte le quartier : une princesse du sang, la duchesse de Savoie, de grands seigneurs comme les ducs de Montpensier et de Luxembourg, des hommes illustres comme Clément Marot, Ambroise Paré, y font bâtir leur hôtel et plus tard, vers la Seine, les Liancourt, les Créquy, les Bouillon. De la hauteur, le palais abbatial construit par le vieux ligueur Charles de Bourbon, cardinal-abbé, domine. Il succède au petit temple d'Isis, qui jadis s'y éleva, et du haut des fenêtres dont le plein-cintre atteste encore aujourd'hui la pure origine romane, la

vue s'étend jusqu'à la rivière de Seine sur les prés et les vignes chers à l'Empereur Julien.

A ce quartier, des voies plus larges, plus nombreuses sont nécessaires. L'une des plus anciennes, la rue Taranne[1] s'arrête rue Saint-Père (des Saints-Pères) et sa prolongation est tout indiquée. La rue Taranne va du Carrefour Saint-Benoist (place Saint-Germain-des-Prés) à la rue Saint-Père, longeant sur la droite la courtille[2] de

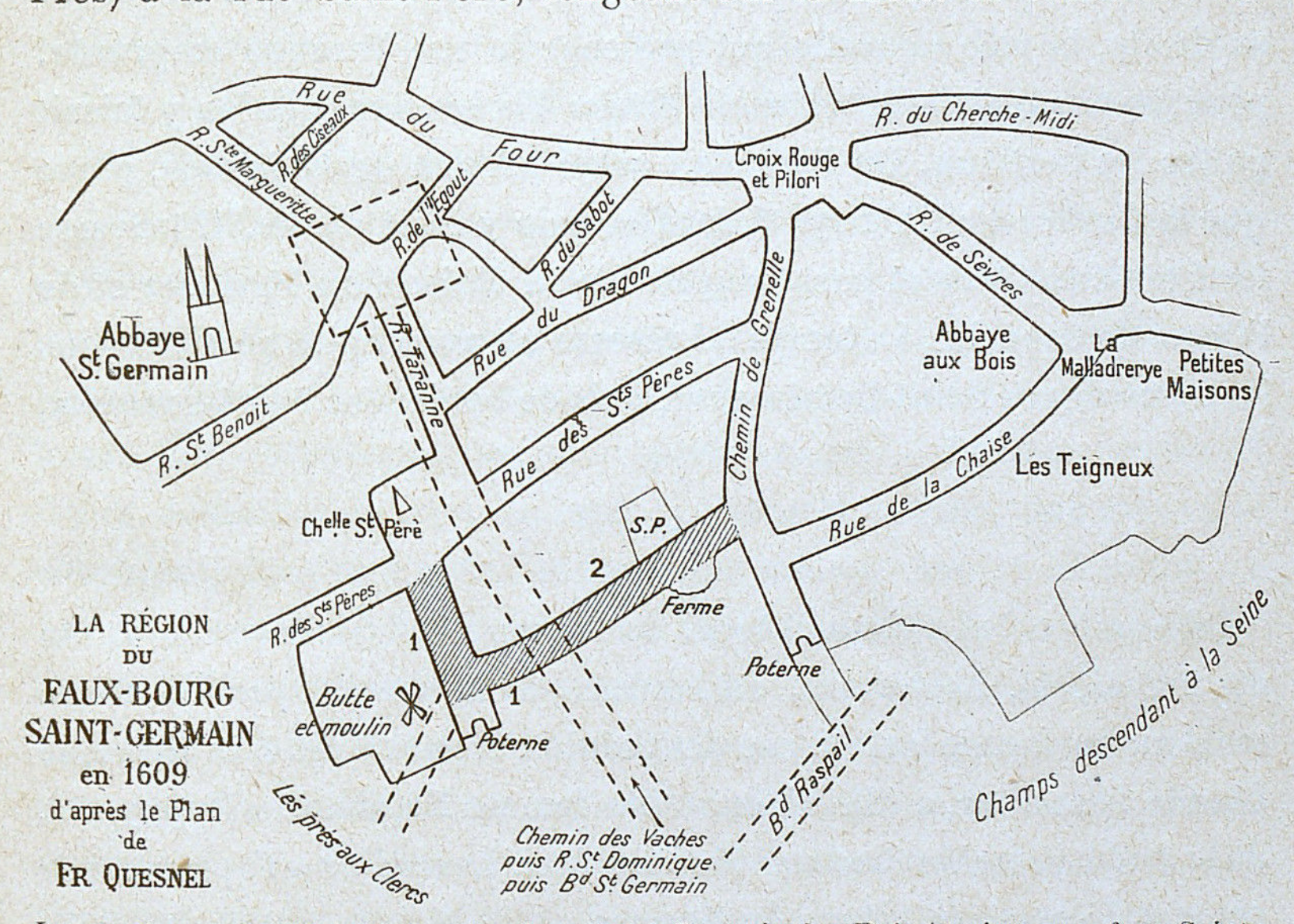

Le tracé en pointillé indique : la place Saint-Germain-des-Prés (ancien carrefour Saint-Benoît), le Bd Saint-Germain coupant le vieux chemin de la Malladrerye, l'amorce du Bd Raspail, la rue du Pré-aux-Clercs. *Rue Saint-Guillaume* : Chemin de la Malladrerye à la Chapelle Saint-Père; puis deux tronçons par suite de l'ouverture du futur Bd Saint-Germain; 1. Rue de la Butte, puis Saint-Guillaume (formera la rue Perronet et les premiers numéros de la rue Saint-Guillaume); 2. Rue du Plessis, puis des Rosiers, puis Saint-Guillaume, le nom porté par les premiers numéros s'étendant à la rue entière.

l'Abbaye, puis l'enclos de la chapelle Saint-Père (186, boulevard Saint-Germain). La courtille et l'enclos couvrent d'ailleurs la chaussée actuelle du boulevard et la rue Taranne est exactement représentée par la contrevoie, du 149 au 175. La rue Taranne s'arrête au niveau de la rue Saint-Père et sa prolongation vers la Seine vient sectionner la future rue Saint-Guillaume : le vieux chemin de la Malladrerye allait précédemment d'une seule ligne, brisée il est

1. Elle se nomma d'abord Forestière, à raison des bois où elle avait été tracée. Son nom est rappelé par une plaque au 175, boulevard Saint-Germain. Le marquis de Saint-Simon, Diderot, d'Holbach ont demeuré rue Taranne.
2. Jardin planté de vignes.

vrai *mais continue*, depuis le chemin de Grenelle jusqu'à la rue Saint-Père. La prolongation de la rue Taranne en fait désormais deux tronçons : l'un d'abord désigné comme *rue de la Butte*, comprend la rue Perronet et les premiers numéros de la rue Saint-Guillaume [1]; l'autre, qui va du boulevard à la rue de Grenelle, prend le nom de rue *du Plessis* [2], puis *des Roziers* ou *Neuve-des-Roziers*. Laissant la rue des Roziers sur sa gauche et la rue de la Butte sur sa droite, la voie nouvelle qui prolonge la rue Taranne emprunte, pour gagner la rivière, le *chemin dit des Vaches*, parce qu'on y faisait paître les bestiaux. On l'appelait aussi chemin de la Justice, parce que la Justice de l'Abbaye Saint-Germain y était située. Il traverse les Prés-aux-Clers et passe auprès de la Maison du Pavanier et de l'Orme de Grenelle. Le temps lui réserve un avenir plus glorieux sous les noms de rue Saint-Dominique [3], puis de boulevard Saint-Germain.

*
* *

Déjà un enclos marquait le 27 de la rue Saint-Guillaume à la fin du XVIe siècle. Le terrain, en bordure de la voie, dépendait d'une maison en façade sur la rue des Saints-Pères et c'est à ce titre que Claude Lescudier, « fille d'honorable femme Magdeleine Dupuy » et de « feu honorable homme Messire Jean Lescudier » l'apporta par contrat de mariage à Jean de Mesmes.

Cela se passait le 7 février 1587 « un samedy » et c'est de Jean Lescudier « luy vivant procureur en la Cour du Parlement » que l'École des Sciences Politiques tient ses premiers droits. Mme Lescudier mère donne par le même contrat « une maison où pend pour enseigne « *le Hâvre de grâce*... ayant issue rue de Bussy », ne se réservant au total qu'une rente de 166 écus.

Les Mesmes sont originaires de Gascogne, de même souche que

1. Le nom de « Saint-Guillaume » figure dès le XVIe siècle pour cette partie de la rue. Il vient d'une enseigne, comme cela s'est produit aux environs pour les rues du Dragon, de la Chaise, des Ciseaux, du Cœur-Volant (rue des Quatre-Vents).

2. Celui d'un de ses habitants notables — comme il est advenu à la rue Perronet.

3. A la demande des Jacobins, établis rue Jacob actuelle. Les bâtiments de l'ancien couvent sont occupés par le comité d'Artillerie. Le nom de leur patron, Saint-Dominique, est donné en 1643.

les trois Jean de Mesmes dont l'un est premier président de Normandie sous François Ier, l'autre ambassadeur à Venise sous Louis XIV, le troisième premier président de Paris pendant la Régence. Jean-Pierre de Mesmes, petit-fils de Lescudier, hérite du domaine en 1633. A cette époque, il y a dans l'enclos une petite maison. Elle est modeste, mais joliment située. N'oublions pas que nous sommes rue des Roziers et cela répond alors à une réalité. D'autres rues, à Montmartre et dans le Marais, portent encore le même nom et témoignent d'un Paris où les maisons laissaient un peu de place aux roses.

Sous cette réserve fleurie, la maison est modeste. L'inventaire — c'est le premier que nous possédions, — ne donne le mobilier que d'une chambre, la plus importante : deux tables de noyer avec des tapis de droguet, six chaises, une couche, une pièce de tapisserie « à haute lisse » avec paysages et personnages « de deux aunes et demy de haut sur trois de large ». Dans la cuisine, une mauvaise couchette; dans une petite galerie, une table de bois et un buffet « à l'anthique ». La chambre donne sur le jardin. Il est d'un demi-arpent, enclos « de murs la plupart fort caducs, dans lesquels il y a quelques arbres fruitiers et un puits ». Il tient par derrière à un autre jardin, celui d'une maison « sise rue Saint-Père » nos 56 et 58 actuels, l'hôtel de Castries. C'est dans cette chambre, dite chambre haute, qu'est mort Lescudier, l'oncle de Jean-Pierre de Mesmes.

La maison et l'enclos sont achetés, en 1643, par « Noble homme Messire Jean du Cornet, conseiller du roi », qui le conserve jusqu'en 1661, date de la vente à M. et à Mme de Matignon, moyennant neuf mille livres : c'est la première estimation qui nous ait été conservée. A cette époque, le petit domaine tient d'un côté à un « fleuriste », qui cultive sans doute des roses en bordure de la rue, et l'autre à la maison « d'un jouailler ». Bientôt il va prendre rang, avec des maîtres de marque. M. de Matignon et sa femme, « Haut et puissant seigneur de Matignon, baron de Saint-Lo, La Roche Tesson, gouverneur des forteresses de Cherbourg et Granville, comte de Thorigny et dame de Malon, son épouse » achètent la maison en 1661; ils ne semblent point y avoir demeuré. A peine acquis, dès 1663, le domaine est cédé, par entremise de Jean Tambonneau,

président de la Chambre des comptes, au duc de Mortemart, qui a dessein d'y bâtir.

L'acte du 27 mai 1663 donne à Tambonneau le caractère de représentant de *Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, Pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, gouverneur et lieutenant-général de la Prévôté et vicomté de Paris, résidant d'habitude à Lussac en Poitou, et actuellement au Louvre.*

Le nom du nouveau propriétaire souligne l'importance prise par le quartier. Il est devenu fort aristocratique, les chaumières des agriculteurs vassaux de l'Abbaye ont fait place, rue Saint-Père, à toute une ligne de demeures élégantes qui joint le quartier du Louvre, où l'on n'a plus d'espace pour bâtir, à ces hauteurs de la rive gauche, verdoyantes et bien aérées. N'oublions pas que le bon air, autant que le calme nécessaire à l'étude, a déjà fixé le monde savant sur la butte du Panthéon. Au souvenir du tapage que les étudiants de tous les siècles y ont mené avec constance, il faut bien dire que l'air pur, on ne peut tout altérer! demeure le plus clair bénéfice de leurs malheureux maîtres.

La rue Saint-Guillaume eut donc cette double et rare fortune de s'édifier au milieu des jardins et, dès ses débuts, en demeures majestueuses : Savoie, Cossé, Saint-Simon, peuvent s'inscrire, selon la jolie coutume, sur les portiques des hôtels impairs; du côté pair, l'hôtel de Chevreuse, plus tard de Luynes, s'étend jusqu'à la rue du Bac, avec une entrée sur le futur boulevard Saint-Germain. Dès la première heure, ce coin de Paris est élégant, non point à la manière piquante, un peu perverse, d'un quartier Monceau, mais d'une élégance sévère, qui ne sort qu'en carrosse pour aller à Sèvres, à Versailles, ou « dans ses terres », ou simplement au Louvre, par le Pont-Royal au bout de la rue « Saint-Père », le vieux pont qui s'appelle alors Pont-Rouge et est, encore, de bois !

Gabriel de Rochechouart, marquis puis duc de Mortemart, donna à notre maison de la rue Saint-Guillaume le plan sur lequel elle est encore édifiée.

Selon Lefeuve (*Histoire de Paris*) le plan aurait été conçu par l'architecte Marot. Et c'est en effet dans l'*Architecture françoise* de Marot, que nous avons trouvé, au Musée Carnavalet, les planches ici reproduites. Mais ce recueil n'est pas composé des seules œuvres

de Marot et la date du plan (1751), indique qu'il aurait été plutôt *relevé* par Marot que bâti par lui[1].

Le détail que nous avons de l'hôtel fut établi en 1683, huit ans après la mort du duc de Mortemart. Les vétérans de l'École ont connu ce bel hôtel, précédé d'une large cour où tiennent aujourd'hui le préau et les deux salles de conférences. La porte cochère est solidement ferrée; et le mur est de telle épaisseur, que les battants viennent s'y appliquer, formant à l'entrée comme un couloir. A droite, un *puys* « garni de sa potence de fer historiée, avec sa poulie de fonte ». A côté du puits, une pierre creusée sert d'auge, de cinq pieds sur trois. En face, une niche s'enfonce dans le mur; au-dessous une tablette de granit est fixée servant de siège, soutenue de trois tasseaux de pierre. A droite encore, après le puits, les écuries et les remises, dont nous pouvons juger l'étendue par le vestibule et le vestiaire. qui en tiennent aujourd'hui la place. Le portier, ainsi qu'il convient, a son logis joignant la porte cochère, à gauche, et c'est la même que l'excellent Pinquier, notre chef-appariteur succédant au *comescirei* de jadis a débuté à l'École. Quand il y arriva, une vigne vierge pendait encore au-dessus de la niche, rougissante à l'automne. Un merle sifflait dans sa cage. Et voilà qui donnait à cette simple cour un aspect accueillant.

Simple, mais non sans majesté. La façade à cinq fenêtres, flanquée d'ailes[2], est harmonieusement surmontée d'un blason de pierre, ornée de pilastres et de sobres motifs de sculpture, ainsi que nous le montre le dessin du recueil de Marot. De cette décora-

1. Lefeuve, si intéressant par ses pittoresques souvenirs, est parfois bien embarrassant. C'est ainsi qu'il donne pour successeur aux Mortemart, les comtes de Guébriant dont nous ne trouvons pas trace dans les titres de propriété. C'est ainsi qu'il place au 9 *actuel* (il écrit en 1875), l'*Hôtel de Lambert*. Or l'Hôtel de Lambert est le nom que porte l'École de 1788 à 1805.

2. Le plan de Marot offre, pour le côté *cour*, une bizarrerie : il y aurait eu deux ailes à l'Hôtel Mortemart. Nous n'en retrouvons qu'une, dont le vestibule et le vestiaire forment le rez-de-chaussée actuel. Celle de gauche paraît construite en débordement de la façade, en plus des sept fenêtres qu'on remarque encore du côté du jardin. Ne faut-il pas retrouver dans cette aile une maison signalée par Berty (dans sa *Topographie du Vieux Paris*) comme ayant été *absorbée par l'hôtel Matignon*? C'est le nom que porte l'hôtel avant l'acquisition Mortemart. Cette aile serait devenue dans la suite l'Hôtel d'Eaubonne, le 23, et c'est seulement de nos jours, avec l'extension de l'École, qu'elle serait, sous forme d'amphithéâtre, rentrée dans son juste lignage? C'est une explication du plan de Marot et il faut avouer que le Destin aurait eu là une bien jolie inspiration!

tion, il ne reste d'ailleurs plus rien; elle a dû disparaître lors d'une réfection de la façade.

La voiture de M. de Mortemart, la porte franchie, décrit sa courbe sur la droite, dans notre préau, le long des écuries et des remises des carrosses (c'est le vestibule et le vestiaire actuels) pour venir s'arrêter à la porte « à deux vantaux » de la maison.

Trois marches conduisent au grand escalier que nous admirons encore aujourd'hui. Il est vraiment de la grande époque et rappelle par son évolution la somptuosité de l'hôtel Tallard, rue du Temple. « Au milieu, dit le procès verbal de 1683, est une grande lanterne pendant à une corde attachée au hault de la voûte, laquelle lanterne de bois peint et doré, en figure octogone, en cul de lampe et garnie de verres. » Elle était encore en place, transformée en appareil à gaz et toujours manœuvrée par une corde, vers 1880, et pour bien comprendre le style très aristocratique de cette entrée, il faut imaginer le mur plein qui séparait alors ce bas d'escalier du vestiaire. Cet accès plus réduit donnait aux aîtres leur exacte valeur.

Au pied de l'escalier, deux portes donnent dans les appartements du rez-de-chaussée, l'une conduisant au bureau que l'appariteur occupe aujourd'hui, l'autre ouvrant sur une petite antichambre très claire. C'est là qu'est aujourd'hui placé un grand canapé rouge propice aux confidences. La porte où est inscrit « Secrétariat » donne accès aux salons de réception des Mortemart : c'est le bureau du Secrétariat et le cabinet du Directeur de l'École. Nous y avons tous reçu un paternel accueil à la veille d'obtenir le diplôme. C'est aussi, joignant la bibliothèque et terminant le vieil hôtel du XVIIe siècle, le cabinet des professeurs, qui est alors un boudoir et où les examens — est-ce un parfum resté aux vieux murs? — prennent aisément tournure de causerie, voire de confession. Au jardin, deux perrons symétriques conduisent aux pièces extrêmes s'amorçant, mais ils sont plus petits de moitié, et ne desservent que deux fenêtres au lieu de quatre. L'état de lieux de 1683 signale une rampe « de rappuy » en fer historié, en forme de balustre et au-dessus de chaque perron « une porte de menuiserie à barreaux ». Ce sont nos portes-fenêtres, et cette façade de l'hôtel — bien que les ornementations du plan de Marot aient disparu, sans doute à la même époque que celles de la

cour — a conservé sa physionomie aristocratique. Il faut, pour compléter l'ensemble, creuser à nouveau le petit bassin qu'alimente alors l'hôpital de la Charité[1] et les splendides acacias plantés au cours du XVIIIe siècle, qui de leur feuillage cachaient le mur de fond. On en voyait encore, vers 1880, lancer leurs dernières branches à cinq ou six mètres au-dessus du toit, et l'un d'eux, tout voûté sous sa chappe de lierre, décapité, survit.

La transformation des appartements du rez-de-chaussée dont les fenêtres donnent sur la cour, c'est-à-dire sur le préau et la petite salle de conférences, est beaucoup plus sensible. La description de 1683 ne donne aucun détail, mais on peut tout au moins reconstituer le plan.

Le couloir sombre qui va de la porte du Secrétariat à l'amphithéâtre était une salle à manger, ou du moins la moitié : l'autre moitié est devenue un « débarras » entre le couloir et le cabinet du Directeur. Cela formait, dans l'ensemble, une belle pièce, dont on peut apprécier la hauteur de plafond, et fort claire puisqu'elle donnait, par les larges fenêtres inutiles aujourd'hui ou peu s'en faut, sur la cour. Tout ce rez-de-chaussée, qui eut pour dernier locataire M. de Monclin, constituait *la réception* de l'Hôtel Mortemart.

Au premier étage, l'état de lieux de 1683 note une *grande chambre* « qui paraît bien meublée ». Le mur du côté du jardin est « entièrement lambrissé »; les autres murs sont « garnis d'un lambris à hauteur d'appui ». Au-dessus des quatre placards de porte, sont quatre tableaux « de paysages » : l'un représentant *des pêcheurs*, l'autre *un cavalier*, un troisième *des pèlerins*, le dernier *le petit Tobie*. C'est notre *Salle des Revues*, où il faut rétablir en pensée, pour lui restituer ses agréments, sur la cheminée « un tableau à bordure ronde sculptée, dorée, représentant Vulcain, Vénus et cinq petites figures et au fond de la cheminée, une plaque de fonte représentant « au contre cœur » les armes du Roy. Dans le dernier état de

1 L'autorisation de *prendre trente lignes d'eau au regard de la charité* pour la conduire « par un tuyau particulier » en son Hôtel, fut accordée par les Échevins de Paris à M. de Mortemart en raison « de la protection que M. de Mortemart accorde aux affaires de la Ville, des assistances qu'elle en a reçues et dont elle espère la continuation » ce qui les oblige à lui en marquer « la reconnaissance publique ».

L'acte est du 16 septembre 1672. La fontaine de la Charité est alors 18, rue Taranne.

l'Hôtel, cette belle pièce avait été fractionnée : on y avait taillé une petite antichambre pour les visiteurs, correspondant au cabinet du rez-de-chaussée où se tient l'appariteur, et desservie par une porte aujourd'hui murée. La majeure partie, attenante au mur mitoyen, était un cabinet de travail : M. le Pasteur Paulmier en fut le dernier occupant.

La grande chambre contiguë est *à alcôve*, avec quatre portes, dont l'une est masquée par des rayons de bibliothèque : c'est notre *Salle des Journaux*. Elle est, en 1683, boisée, sauf les fonds du côté de la Cour. Au-dessous des portes, quatre tableaux allégoriques de forme ronde et à fond doré. Des nymphes les remplacent. Mais qu'est devenue la toile de plafond où M. de Mortemart était représenté, modestement flanqué d'une gloire et, sur la cheminée, l'allégorie où figurait une lyre d'Apollon? La cheminée « tire bien ». En face, pour la symétrie, on en a représenté une — factice — où trône un Silène. Le foyer est de marbre.

Ces deux pièces donnent sur le jardin. La suivante (c'est notre *Salle des conférences*) est encore une chambre à coucher. M. de Mortemart y a fait peindre « des tableaux sur toile ». Celui du plafond représente une nymphe, celui de la cheminée, un sacrifice avec douze figures. Allusion vraiment prévoyante aux affres de l'exposé oral que beaucoup d'entre nous ont subi au centre de cette belle pièce. Ce petit renseignement documentaire peut, à défaut d'inspiration, distraire les esprits troublés de nos successeurs; nous n'avons pas eu cette aubaine. Dans un placard, à gauche de la cheminée, l'ancien escalier de service est coupé net, tel le couloir du roi à Versailles. La porte de droite conduit à une petite pièce : toute basse, toute étroite, serrée entre deux gros murs, elle termine le premier étage de façon mystérieuse. On devine aisément qu'elle fut jadis boudoir et l'on s'étonne, quand on pénètre dans cet asile désormais consacré au travail, de n'y plus retrouver les tentures de satin crême à fleurs dont elle fut, dit-on, ornée. La fenêtre était alors porte-fenêtre et l'on pouvait, au moyen d'un escalier de bois qui longeait le mur mitoyen (c'est le vitrage actuel de la bibliothèque), gagner directement le jardin. Sous l'escalier, un figuier s'étalait encore en 1879, jusqu'à l'hiver qui le gela. Le bibliothécaire qui occupe ce cabinet n'a plus la ressource du petit escalier,

mais on a en revanche fait une brèche dans le gros mur mitoyen, quand l'École en 1887 a dû déborder sur la propriété voisine. La bibliothèque et l'amphithéâtre occupent le terrain du 25 rue Saint-Guillaume, acquis à cette époque [1].

Le second étage, réservé au Directeur de l'École, n'est pas détaillé au plan de 1683 [2]. Il était, en dernier lieu, habité par le chimiste Wurtz qui y demeura trente ans.

Sur l'aile au-dessus des écuries et des remises, nous manquons de détails. Elle est ancienne cependant, car les travaux de l'ascenseur récemment construit ont mis à jour des poutres d'une évidente vétusté. On ne les entamait qu'avec peine à la scie et la section avait cette dureté, ce poli de marbre propres aux admirables bois de chêne longtemps flotté qu'on employait autrefois.

*
* *

Gabriel de Rochechouart mourut le 20 décembre 1675, à soixante-quinze ans, dans cet hôtel qu'il avait fait construire. Il faut, pour retrouver le cadre de son existence fastueuse, meubler les hautes pièces dans le style de l'époque, trop riche, trop pesant pour notre goût et nos usages simplifiés, mais qui s'alliait si bien à une autre conception sociale. L'influence du peintre Lebrun se retrouve dans l'ampleur des meubles et leur dorure, dans les attributs héroïques ou mythologiques qui décorent les panneaux. Et si les salons ne tiennent pas, dans l'inventaire, la place qui leur semble due, c'est qu'on reçoit alors très souvent dans la chambre. Mme de Rambouillet vient d'emprunter à l'Espagne et d'installer chez elle l'*alcôve* [3], qui bientôt fait fureur, et la chambre reste la *maître chambre* si fort en honneur dans les habitations féodales.

Le salon est une innovation relativement récente : on l'ignore chez les Précieuses dont les amis s'appellent parfois *alcôvistes*. Versailles, pas plus que l'Hôtel de Rambouillet, ne possède de salons

1. Hôtel d'Eaubonne. C'est par erreur que le numéro 23 lui a été substitué.
2. Il mentionne seulement trois chambres « en galtas » sur le jardin.
3. « Endroit séparé du reste de la chambre par des pilastres ou par quelques autres ornements. » Ainsi s'exprime le Vocabulaire français utile aux Français, aux Étrangers et aux jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, 1778. Dans la vieille France, la pièce où est le lit d'apparat avec son dais s'appelle *le poële*. A côté se trouve *la chambre au giste*, plus modeste, où le maître vit plus communément.

et les visites les plus officielles ont lieu dans une chambre de parade qu'on décore somptueusement. On s'y étend pour recevoir les plus hauts personnages, et c'est ainsi qu'à l'occasion du mariage de la fille de feu Gabriel de Mortemart avec M. de Thiange, M. de Coulanges écrit[1] que Mme de Montespan, son autre fille, ouvrit sa porte au public et reçut, étant couchée, les compliments de tous ceux qui voulurent lui parler. Cet usage étrange se justifiait, selon Mme de Genlis, par la simplification qu'il apportait à un cérémonial fastidieux : la personne qui recevait au lit était considérée malade et délivrée par suite de l'étiquette. M. de Mortemart dut recevoir souvent, en grand seigneur, dans la chambre « à alcôve » dont parle l'état de lieux de 1683. C'est la *Salle des Journaux* et la porte aujourd'hui masquée par un pan de bibliothèque devait desservir la ruelle.

Il s'y était installé en 1663, l'année même du mariage de sa fille avec le marquis de Montespan. Il y mourut douze ans plus tard, gouverneur de Paris. Les vieux murs de la rue Saint-Guillaume vécurent, dans cette période, des jours somptueux et l'on peut croire qu'ils bénéficièrent en privilégiés de l'esprit des Mortemart.

Le duc en avait beaucoup et l'on sait que le duc de Vivonne, son fils, plaisait à Louis XIV moins pour son courage parfois brutal que pour son enjouement[2] : il sut, et ce n'est pas son moindre mérite, faire place dans son intimité à Boileau et à Molière. La future marquise de Thiange[3], fille aînée du duc, et l'abbesse de Fontevrault[4], durent y venir souvent voir leur père et les visites probables de Mme de Montespan au logis familial sont de celles que notre imagination, à défaut de témoins, peut évoquer avec émotion.

1. Lettre de Madame de Sévigné (4 mai 1695).

2. Saint-Simon : « C'était l'homme le plus naturellement plaisant et avec le plus d'esprit et de sel et le plus continuellement, dont j'ai vu faire au feu roi cent contes meilleurs les uns que les autres qu'il se plaisait à raconter. »

3. Elle avait épousé en 1655 le marquis de Thiange « du nom de Damas ». Lui ayant donné un fils et une fille, la future duchesse de Nevers, elle s'estima dispensée de plus de soins et vint suivre à la Cour la faveur de Mme de Montespan. Et, comme avait fait Mme de Montespan, elle quitta les armes et la livrée de son mari pour porter les siennes.

4. L'abbesse de Fontevrault avait, dit Saint-Simon, « encore plus de beauté que Mme de Montespan et ce qui n'est pas moins dire, plus d'esprit qu'eux tous, [son frère et ses sœurs]. Son père l'avait forcée à prendre le voile et à former des vœux, mais quand elle venait à la Cour, le Roi ne pouvait s'en passer. Elle ne bougeait de chez sa sœur entre elle, le Roi, Mme de Thiange et le plus intime particulier ».

Cette période fastueuse de l'Hôtel Mortemart se termine étrangement : le 10 avril 1683, M. de Ragareu, conseiller du Roi, acquiert la propriété en suite d'une *saisie* à la requête d'un nommé Dorieu, sur commandement au duc de Mortemart « et à son épouse ». La saisie est effectuée sur la succession du duc défunt pour recouvrer une somme de 5,000 livres représentant cinq années d'arrérage de rente constituée. M. de Ragareu acquiert pour 63,100 livres et la construction ne suffit pas à expliquer une semblable hausse sur les neuf mille livres payées en 1661 : on voit par la différence la valeur que le terrain a prise.

La maison, telle que la laissent les héritiers Mortemart, paraît bien délabrée, malgré les restes de splendeur que l'état de lieux nous révèle. Les combles manquent de tuiles et d'ardoises. Dans la plupart des pièces les clefs sont absentes, les vitres brisées et les cheminées fendues; il y a urgence à les « rétablir... pour éviter les accidents du feu ». Dans les constructions de l'époque les incendies éclatent fréquemment et lorsqu'on voit dans les caves de la rue Saint-Guillaume le confortable calorifère, on regrette moins à cet égard le temps où l'on risquait l'incendie pour n'être pas gelé. Il est vrai qu'à Versailles le Roi n'était pas mieux traité que M. de Mortemart en son hôtel.

M. de Ragareu remet en état les cheminées, les vitres, les toits et les serrures et loue sa propriété à la Princesse de Mecklembourg qui s'y installe dès 1683. Elle a pour voisins rue Saint-Guillaume le Président Joly de Blezy et, sur le jardin, la maréchale de la Meilleraye, le marquis de Vaire, M. de la Porte, conseiller au parlement, dont les hôtels donnent rue des Sts-Pères. Le prix payé par M. de Ragareu s'explique par cet ensemble : le quartier prend chaque jour une valeur plus grande. En avril 1702 l'édit de répartition de 300,000 livres imposées à Paris pour l'entretien des lanternes[1] et le nettoiement des rues, place le quartier Saint-Germain au second rang : la Cité

1. L'édit du 14 janvier 1702 avait divisé Paris en 20 quartiers.
On sait combien l'éclairage insuffisant de Paris fut longtemps une source de vols et de crimes. En 1576, Louise de Lorraine, femme de Henri II, avait fait établir, aux coins des rues, des statuettes *de madame la Vierge*, avec un petit récipient de fer. Chaque soir « on y allumait un tampon d'étoupe imprégné d'huile. » Mais l'argent manqua bientôt aux dévotes lumières. Il fallut les troubles de la Ligue pour qu'on améliorât l'éclairage : les corporations en assurèrent la charge. On n'eut vraiment de lanternes qu'avec La Reynie en 1667.

supporte pour sa part 22,000 livres, Saint-Germain 19,500. Et nous savons, pour l'avoir appris à l'École, que le budget d'une ville reflète, dans les moindres détails, sa vitalité. Dès 1685, on a décidé de faciliter les communications entre la Grande rue du Bacq et les Tuileries par les transformation du Pont Rouge qui était de bois et a été emporté par les glaces. On le remplace par un pont de pierre qui prendra le nom de Pont-Royal.

*
* *

Quelles étaient alors les charges de l'hôtel de la rue Saint-Guillaume?

La « rue des Roziers » relève de la censive de Saint-Germain-des-Prés. Le premier acte d'imposition qui nous soit parvenu date de novembre 1696. Le *cens* est, par an, de *douze deniers parisis*, ce qui équivaut à environ *un sou*. C'est un impôt « pour mémoire » dont se contente la riche abbaye : elle a souvent donné la terre pour qu'on y bâtit. En 1704, à la Saint-Remy (c'est la date de l'échéance), M. de Ragareu trouve moyen d'être en retard : il paye 6 sols et 3 deniers « pour cinq années échues ». Me Jean Carnot, notaire, signe à l'acte par lequel M. de Ragareu reconnaît être propriétaire de l'immeuble débiteur de Saint-Germain-des-Prés. Le bureau de la recette est établi au bailliage de l'abbaye, « enclos du Palais abbatial ». L'abbé commendataire est Mgr Guillaume, landgrave de Furstemberg, cardinal-évêque et prince de Strasbourg. C'est en son nom que l'impôt est requis et la quittance est timbrée à ses armes, avec la croix, la crosse et le chapeau. Il est amusant de noter que les bureaux du percepteur du quartier St-Germain-des-Prés sont situés aujourd'hui précisément rue de Furstemberg, assurément dans le même enclos et souhaitons-le! à la même place.

En 1770, le marquis de Magny paye pour Mlle Foucaut, sa fille interdite, propriétaire de l'hôtel, 440 livres : l'impôt est alors de 2/20 et 2 sols par livre du revenu. M. Magny est de plus tenu du logement des gardes françaises, comme tous les propriétaires des maisons situées dans les Faux-Bourgs de Paris. Il y a cependant des exemptions, sévèrement contrôlées par M. de Cabanne, maréchal-général des logis du régiment, dont le bureau est rue Montmartre, à

l'ancien hôtel de Charost, près l'égoût. En 1743, M. de Magny en est exempt; en 1776, il verse pour s'exonérer 60 livres.

Un impôt spécial, bien curieux, pèse depuis 1686 sur les propriétaires de la paroisse St-Sulpice. En 1685, on constate que les finances de la fabrique sont délabrées; les comptes accusent un passif de rentes correspondant à un capital de 673,000 livres. Les marguilliers demandent au Conseil du Roi d'autoriser une liquidation, y compris « le presbytère, maisons de la communauté, cimetière attenant l'église St-Sulpice et la maison servant de charnier dont le haut est occupé par les enfants de chœur et leur maître... » Un arrêt du Conseil intervient, le 12 mars 1686, qui autorise la vente, mais seulement pour les autres biens de la fabrique (le cimetière de la rue de Grenelle et quatre maisons) à charge de maintenir les fondations : trois messes par semaine pour les maisons rue Guisarde, deux services complets par an pour la maison rue Férou et d'innombrables messes pour le cimetière. Sa Majesté ordonne en outre une quête générale dans l'étendue de la paroisse et pour plus de sécurité, afin d'assurer un revenu à la fabrique, décide « de lever par chacun an sur les propriétaires des maisons de la dite paroisse St-Sulpice pareille somme à celle qui se paye ordinairement pour le nettoyement des rues et pour les lanternes ». Cela jusqu'à extinction des dettes de la fabrique. Soit, pour l'immeuble de M. de Ragareu, 41 livres 13 sols 4 deniers.

En 1689, une nouvelle liquidation des dettes de St-Sulpice intervient qui fixe définitivement la somme à fournir : pour M. de Ragareu, 551 livres en six ans. M. de Ragareu paye, mais une petite note indique que cette perception, ordonnée par un arrêt *non enregistré en Parlement*, n'avait rien d'obligatoire. Pourtant comme elle concernait une dette qui, pour être d'ordre paroissial, avait le caractère d'une dette de famille, on tenait à honneur de la liquider.

*
* *

L'hôtel de la rue Saint-Guillaume reste dans la famille Ragareu jusqu'à la Révolution. Après la mort du conseiller, il échoit en partage [1]

1. Deux autres enfants : Marie-Anne et Catherine qui épouse le sieur Quentin de Richebourg.

à sa fille Henriette, femme de Foucault, marquis de Magny. Les Magny habitent leur propriété, mais on note une transformation, alors fréquente, du mode d'habitation : à raison des charges nouvelles, on divise les hôtels particuliers en appartements. C'est ainsi qu'en 1752 les Magny, qui habitent le deuxième étage, ont pour locataire le marquis et la marquise de Montesson [1], au rez-de-chaussée et au premier, moyennant 3,250 livres. La cour est commune. Les Montesson payent le suisse. En 1758, Mme de Magny est morte et c'est le marquis, au nom de sa fille — héritière — interdite, qui renouvelle le bail de Montesson, moyennant 4,000 livres y compris les charges de boues et lanternes et le logement des gens de guerre. Le bail est encore renouvelé en 1767 et le loyer fixé à 5,500 livres [2].

De nouveaux locataires viennent en 1770 et cela nous procure un nouvel état de lieux dont il faut retenir surtout, au fond du jardin, « un parterre en broderie avec buys et platebandes de fleurs aussi bordées de buys, trois bancs de pierre, dont les supports sont aussi de pierre ».

Les locataires continuent d'être de qualité. Au premier étage, dont les croisées sont garnies de verres de Bohême, loge le duc de la Vauguyon, ou, pour rapporter dans leur splendeur castillane les détails de l'acte notarié « Monseigneur Antoine Paul Jacques de Quelen, substitué aux noms et armes de Stuer et de Caussade, issu par la ligne des femmes et seul héritier représentant d'aîné en aîné de la branche royale des princes de Careney, duc de la Vauguyon, vicomte de Brontay, marquis de Saint-Mégrin, de Clam et de Calonges, baron des anciennes baronnies de Tonneins, Gratteloup, Vittelon, Laguerre et du bourg Saint-Pierre appelé Tonneins dessus, chevalier... »

M. de la Vauguyon, qui est âgé de soixante-quatre ans et lieutenant-général, a consacré sa gloire évidente et son mérite contestable à l'éducation des quatre petits-fils de Louis XV. Il abrite un repos satisfait dans cette demeure dont les murs retentiront plus tard d'un enseignement qui lui eût tant servi.

1. Il est tentant de voir en cette marquise de Montesson, la future femme du duc d'Orléans. Mais Mlle Charlotte de la Haie de Rion qui était née en 1738, épousa Montesson en 1755.

2. A cette époque la rue des Rosiers a 14 maisons et 5 lanternes. La rue de la Butte, qui s'appelle déjà rue Saint-Guillaume, compte 13 maisons et 5 lanternes.

Le vicomte et la vicomtesse de Pont occupent le restant de l'hôtel. Le loyer total en est de 8,000 livres, en progression constante.

En 1778, Mlle de Magny, interdite, est morte et le renouvellement du bail est fait par ses héritiers, neveux à la mode de Bretagne : le chevalier de la Briffe, comte de Préaux et sa sœur, Mme Le Prestre de Château-Giron. « Pour la solidité et l'agrément de la maison », les bailleurs dépensent dix mille livres : on exhausse le local du suisse, de façon à former une chambre au-dessus de sa loge, et c'est le logement de Pinquier quand il viendra y habiter, seul de l'École, en 1879. On répare les écuries, les remises. Dans les appartements, on élargit les portes, les fenêtres. Dans les salons, en particulier, on refait les dessus de porte *dans le goût moderne*, et l'on continue d'employer pour les vitres, le verre de Bohême. Au premier, la cheminée du salon passe à l'antichambre et on la remplace par une cheminée *en marbre fin blanc, sans bronze, mais décorée*. Il semble qu'on fasse davantage attention au logement : une cloison est supprimée pour agrandir la chambre à coucher. Comme on détruit ainsi la forme du plafond décoré, on le remplace par un « plafond à corniche, honnête et sans sculpture ».

Le bail est renouvelé au nom de M. de la Vauguyon et du prince et de la princesse de Montbazon, qui succèdent à M. et à Mme de Pont. Mais les choses sont moins changées qu'il n'y paraît : la princesse de Montbazon n'est autre que la vicomtesse de Pont devenue veuve et remariée. Rohan de Montbazon et sa femme cèdent leur bail, en 1782 à l'abbé de Langlade, vicaire général du diocèse de Rouen, abbé commendataire de Neauphle-le-Viel. L'abbé de Langlade devient, en 1788, locataire pour 8,000 livres de la totalité de l'hôtel et c'est dans ce bail qu'apparaît pour la première fois le nom de *rue Saint-Guillaume*, « autrefois nommée rue des Rosiers, faubourg Saint-Germain ». Le nom, porté d'abord par l'ancienne rue de la Butte, a gagné la rue en prolongement. La propriété est alors passée à Jeanne de la Briffe d'Amilly, marquise des Moustiers[1], nièce et héritière du chevalier de la Briffe et de Mme Le Prestre de Chateau-Giron. Le domaine est encore *en la censive de l'abbaye royalle de Saint-Germain-des-Prés et vers elle chargée de tels cens et droits seigneuriaux qu'elle peut devoir*,

1. Le marquis des Moutiers est « ci-devant guidon des gendarmes de la garde du Roi, mestre de camp de cavalerie ».

ce que les parties n'ont pu précisément dire ni déclarer. Et voilà, en ce qui concerne notre maison, le détail des exactions féodales que la Révolution allait faire cesser.

Le 21 octobre 1788, la marquise des Moustiers, heureusement conseillée — elle est encore mineure — vend la maison et le mobilier au marquis et à la marquise de Lambert : la maison et ses dépendances 160,000 livres, le mobilier, glaces, parquet, armoires, lambris et autres boiseries et ajustements 12,000.

La Révolution survient. Le marquis de Lambert émigre, et pour sauver la fortune, par un artifice alors fréquent, la marquise — devenue la citoyenne Lambert — divorce. Le partage des biens est effectué, l'Administration des Domaines de la Seine représentant le citoyen Lambert. La maison échoit à la marquise. On la désigne : Rue Saint-Guillaume, n° 1,156, division de la Fontaine de Grenelle.

En 1805, la propriété est passée aux trois filles de l'ex-marquise de Lambert, Mmes de Courtarvel, d'Angosse et de Voisins, grâce à la renonciation de leurs deux frères, héritiers pour cinquièmes. L'immeuble est acquis, à cette époque, par la vicomtesse de Pracomtal pour 120,000 livres. C'est la conséquence d'une baisse alors générale des domaines. Mme de Pracomtal vient habiter l'hôtel et y met un mobilier de 30,000 francs, mais n'y reste que jusqu'en 1809. Elle revend 115,000 livres, par contrat du 15 juin, au cardinal de Lattier de Bayane et à sa nièce, née Didière Aminthe de Lattier de Bayane, qui a épousé M. de Rochefort d'Ally. Le cardinal habite avec eux 21, rue de Varennes, et cet achat en commun recouvre une libéralité : c'est l'affectation d'une somme de 100,000 francs qu'il a reconnue en 1808 à sa nièce. L'immeuble répond à peu près à sa désignation actuelle « sis rue Saint-Guillaume, dans la partie ci-devant appelée rue des Rosiers, n° 1156 ancien, et actuellement 25, division de la Fontaine de Grenelle ».

Jusqu'à sa mort survenue en juillet 1818, le cardinal conserva l'usufruit de l'hôtel où sa nièce et son neveu étaient d'ailleurs logés[1]. A cette date, Mme de Rochefort d'Ally réunit l'usufruit à la nue-propriété. Elle y recevait fréquemment, et l'hôtel de la rue Saint-Guillaume laissa des souvenirs heureux à ceux qui y fréquentèrent alors.

1. Un plan conservé aux Archives nationales (F. 117-369) et relevé en 1822 correspond exactement à l'état de lieux de l'Hôtel Mortemart de 1683.

Une précieuse anecdote en fait foi. Par une journée de printemps de 1883, Pinquier, qui occupait encore la loge de l'Hôtel Mortemart, vit pénétrer dans la cour — notre préau — un monsieur très âgé, de manières affables et qui entrait en habitué. Il s'avança sous les fenêtres, regardant autour de lui avec une émotion qui était la meilleure des excuses. Et il eut en effet cette excuse charmante : « Voilà cinquante ans que j'ai quitté Paris. Il est probable qu'avec mes quatre-vingts ans, je n'y reviendrai plus, et j'ai voulu revoir cette maison où l'on recevait si bien... »

N'est-ce pas le même sentiment de reconnaissance que nous continuons d'éprouver en franchissant aujourd'hui le seuil nouveau du vieil hôtel Mortemart?

L'École l'a fait sien en 1879 et l'histoire contemporaine de notre maison s'arrête là. Elle s'achève par un joli souvenir.

Quand Mme de Rochefort d'Ally mourut dans cette demeure, en 1868, elle en fit don par testament à M. William O'Kerrins, — afin de reconnaître l'hospitalité que ses parents, fuyant de France en 1793, avaient reçu des siens en Irlande. Ce sont là des gestes élégants dont les vieux murs s'ennoblissent. On a toujours eu de l'esprit dans cette maison. On y a eu aussi du cœur.

EDMOND CLERAY.